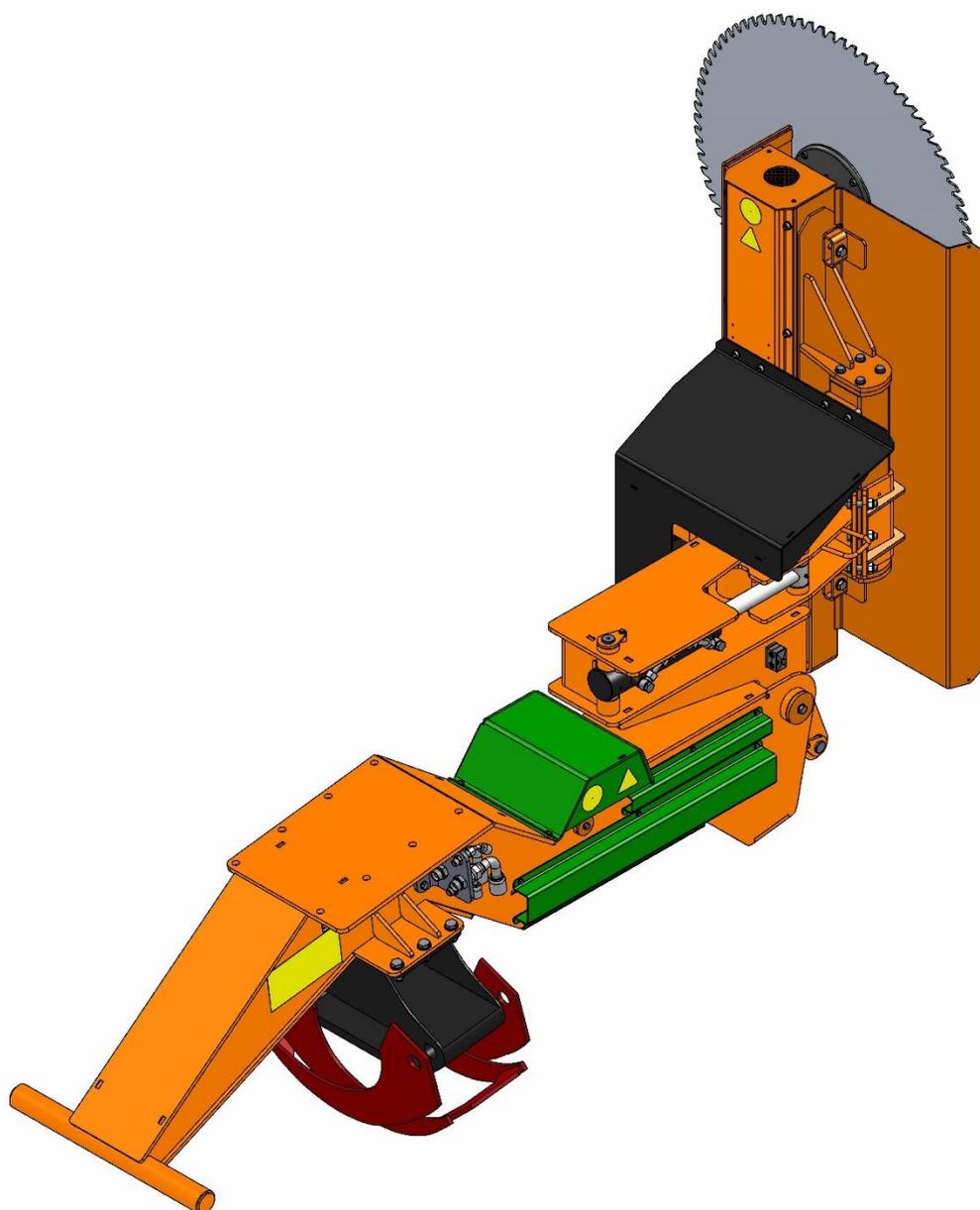




P180I.D90.1900.GR



NOTICE ORIGINALE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Cher utilisateur,

Nous vous remercions de votre confiance et espérons que votre équipement d'élagage vous donnera entière satisfaction.

Les quelques minutes que vous accorderez à la lecture de cette notice vous permettront :

- D'utiliser pleinement les performances de votre équipement d'élagage,
- De préserver sa longévité,
- De travailler en toute sécurité.

Cette notice contient la description de l'utilisation et de l'entretien de l'équipement d'élagage sous sa configuration la plus large. Par conséquent, la version de base de l'équipement d'élagage et de ses accessoires peut varier. Pour plus d'informations sur les niveaux d'équipements disponibles sur le marché, prendre contact avec votre revendeur le plus proche.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre revendeur.

Lors de la livraison de votre équipement d'élagage, votre revendeur vous a remis une fiche de mise en route. Dans le cas où le revendeur aurait omis de vous remettre ce document, vous devez impérativement le lui réclamer. Ce document vous sera nécessaire pour toute intervention sous garantie.

La fiche de mise en route indique :

- Si la notice d'utilisation et d'entretien comprenant le certificat de conformité CE vous a été remis.
- Si le manuel de pièces de rechange vous a été remis.
- Si vous avez été informé des conditions d'utilisation et averti des règles de sécurité à respecter.

Dans le cas où l'une de ces obligations aurait été omise, il vous appartient de prendre immédiatement contact avec votre revendeur.

Sommaire

I - DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ relative aux matériels soumis à auto certification	3
II - INTRODUCTION	4
2-1/ Caractéristiques et mises à jour de la notice	4
2-2/ Conservation de la notice	4
III - UTILISATION CONFORME A L'USAGE PRÉVU	5
IV - EXPLICATION DES SYMBOLES	6
4-1/ Signification des symboles présents dans cette notice	6
4-2/ Signification des symboles présents sur l'équipement d'élagage	7
4-3/ Localisation des pictogrammes sur l'équipement d'élagage	8
V - LOCALISATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE	9
VI - CONSIGNES DE SÉCURITÉ	10
6-1/ Consignes de sécurité générale	10
6-2/ Vérification de conformité de l'équipement d'élagage avant chaque mise en route	10
6-3/ Inspection préalable de la zone de travail	10
6-4/ Caractéristiques du sol sur lequel évolue le porteur	10
6-5/ Consignes générales de travail	11
6-6/ Consignes de sécurité sur chantier	11
6-7/ Consignes d'entretien	12
6-8/ Contre-indications	13
VII - DESCRIPTIF DU MATERIEL	15
7-1/ Appellation des composants principaux	15
7-2/ Caractéristiques techniques	17
7-3/ Encombrement	18
7-4/ Cinématiques	19
7-5/ Bruit aérien	22
VIII - ÉLÉMENTS INCLUS A LA LIVRAISON	22
IX - INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT ET DES ÉLÉMENTS DE COUPE	23
9-1/ Manutention de la METEOR P180	23
9-2/ Montage de la Météor P180 sur le porteur	24
9-3/ Élément de coupe	26
X - TRAVAIL AVEC L'EQUIPEMENT DE COUPE	27
10-1/ Déplacement du porteur avec l'équipement d'élagage	27
10-2/ Balisage du chantier	27
10-3/ Inspection de la zone de travail	27
10-4/ Rappel des consignes de sécurité au personnel de chantier	27
10-5/ Choix de la portée sur le tube support	27
10-6/ Mise en marche du Lamier	27
10-7/ Travail avec le Lamier	28
10-8/ Choix du sens de rotation de l'élément coupant	28
10-9/ Choix de la vitesse d'avancement au travail	29
10-10/ Conduite à adopter	29
XI - ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES	30
11-1/ Coincement de branches sur le Lamier : bourrage	30
11-2/ Blocage d'une lame de scie dans une grosse branche	30
XII - EN FIN DE TRAVAIL	31
12-1/ Décrochage de la METEOR P180	31
12-2/ Stockage de l'équipement d'élagage	31
XIII - ENTRETIEN ET REGLAGES	32
13-1/ Graissage	32
13-2/ Serrage des vis classe 8.8	32
13-3/ Entretien des éléments de coupe	33
13-4/ Montage et démontage d'une lame	35
13-5/ Tendrer les courroies	37
13-6/ Remplacer des courroies	38
13-7/ Réglage des limiteurs de pression	39
13-8/ Réglage de la vitesse de rotation des lames	40
13-9/ Utilisation de l'arrache poulie	40
13-10/ Pannes et remèdes	41
XIV - ÉLIMINATION DES DÉCHETS	42
XV - ANNEXES	42
XVI - CONDITIONS DE GARANTIE	43
XVII - SCHEMA HYDRAULIQUE	44

I - DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ relative aux matériels soumis à auto certification

Le constructeur sous signé :

**S.A. COUP'ECO
Z.I. du Chail
17800 PONS
FRANCE**

certifie que le matériel neuf désigné ci-dessous :

Désignation : **ELAGUEUSE**

Type : **MP180I.D90.1900.GR**

N° de série : **10.24.654**

est conforme aux dispositions de la directive "machine" 2006/42/CE et aux législations nationales la transposant.

Nom de la personne autorisée à constituer le dossier technique :

- Mr BIANCHI, S.A. COUP'ECO- ZI du Chail - 17800 PONS

Fait à PONS, le 23 Octobre 2024

Le Président,
T. BOULARD



II - INTRODUCTION

Cette notice décrit les conditions d'utilisation et d'entretien. Elle fait partie intégrante de l'équipement d'élagage.

Elle définit le but pour lequel l'équipement d'élagage a été construit, et contient les renseignements nécessaires afin de garantir une utilisation correcte et sûre.

L'équipement d'élagage est destiné à un usage professionnel, et seul un personnel spécialisé peut l'utiliser. Son utilisation est interdite aux mineurs, aux personnes dont les conditions physiques ou psychiques sont altérées, ainsi qu'aux personnes n'étant pas suffisamment informées et formées.

2-1/ Caractéristiques et mises à jour de la notice

Tout le support technique et descriptif contenu dans cette notice est la propriété exclusive de la société COUP'ECO qui en interdit la reproduction, complète ou partielle, sauf autorisation et approbation écrite de sa part.

Le contenu de cette notice peut faire l'objet de modifications sans préavis. La société COUP'ECO se réserve le droit d'apporter à tout moment les éventuelles modifications qu'elle jugera opportunes en vue d'une amélioration de l'équipement d'élagage, ou pour toute exigence au niveau constructif ou commercial.

Les illustrations et données techniques figurant dans cette notice peuvent ne pas correspondre précisément à votre équipement d'élagage. Les conditions d'utilisations demeurent toutefois inchangées.

2-2/ Conservation de la notice

Cette notice doit être conservée soigneusement dans un endroit approprié, afin de garantir son état. Elle doit être facilement accessible à toute personne autorisée à la consulter. La notice est un document important qui accompagne l'équipement d'élagage, et tous les utilisateurs doivent être responsables de sa bonne conservation. Transmettez-la au nouveau propriétaire en cas de revente.

III - UTILISATION CONFORME A L'USAGE PRÉVU

La METEOR P180 est conçue pour les travaux de coupe de branches, comme les bords de route, les bordures de champs, lisières, chemins d'accès, arbres fruitiers, haies bocagères...

Elle coupera tous types d'essences de bois, feuillus ou résineux, qu'ils soient vert ou sec.

Les branches des arbres et des haies sont coupées franchement, sans déchiquetage ni broyage. Cette technique limite le développement des maladies et favorise une saine reprise de végétation.

N'utiliser que des équipements de coupe (lames, plateaux fléaux) recommandé par S.A. COUP'ECO.

L'équipement d'élagage se monte à l'extrémité d'un bras de pelle mécanique (que l'on appellera également porteur), en réglant le champ de travail à l'aide de vérins hydrauliques situés sur les bras.

L'accrochage de la METEOR P180 s'effectue au moyen d'une interface adaptée à la pelle.

Il est impératif de s'assurer :

- que le porteur soit capable de supporter l'équipement d'élagage et que l'ensemble puisse travailler en toute stabilité et en toute sécurité : se référer chapitre descriptif technique du lamier pour connaître son poids.

- que les débits d'alimentation hydraulique correspondent aux préconisations que vous trouverez dans ce manuel,

- que la vitesse d'avance du porteur corresponde bien aux préconisations décrites dans ce manuel.

Toute autre utilisation est interdite. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une utilisation non conforme. Observer impérativement les mesures de maintenance et d'entretien prescrites dans cette notice.

L'utilisateur de l'équipement d'élagage est responsable en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers ou à des biens appartenant à des tiers.



**Il est formellement interdit d'utiliser le
Lamier pour faucher ou débroussailler.**



**Il est formellement interdit de travailler avec
le Lamier en marche arrière.**

IV - EXPLICATION DES SYMBOLES

4-1/ Signification des symboles présents dans cette notice

Les symboles suivants sont utilisés dans la présente notice pour attirer l'attention sur des risques particuliers.



Avertissement.
Ces symboles signalent
des risques particuliers.



Interdiction.
Ces symboles signalent
des actions interdites.



Le port des gants de
protection est obligatoire.



Le port de chaussures de
sécurité est obligatoire.



Le port d'un casque de
chantier est obligatoire.



Le port d'un casque de
chantier, de protection
auditive et de lunettes de
protection est obligatoire.

4-2/ Signification des symboles présents sur l'équipement d'élagage

Les symboles suivants sont apposés sur l'équipement d'élagage afin de signaler des risques particuliers.

- 1- 

Outils rotatifs ! Des objets et des débris sont susceptibles d'être projetés. Maintenir une distance de sécurité par rapport au lamier.
--

- 2- 

Le port d'un casque de chantier, de protection auditive et de lunettes de protection est obligatoire.

- 3- 

Risque de coupures ! Les lames de scies sont des outils coupants. Attention ! A leur manipulation et lors de la taille.

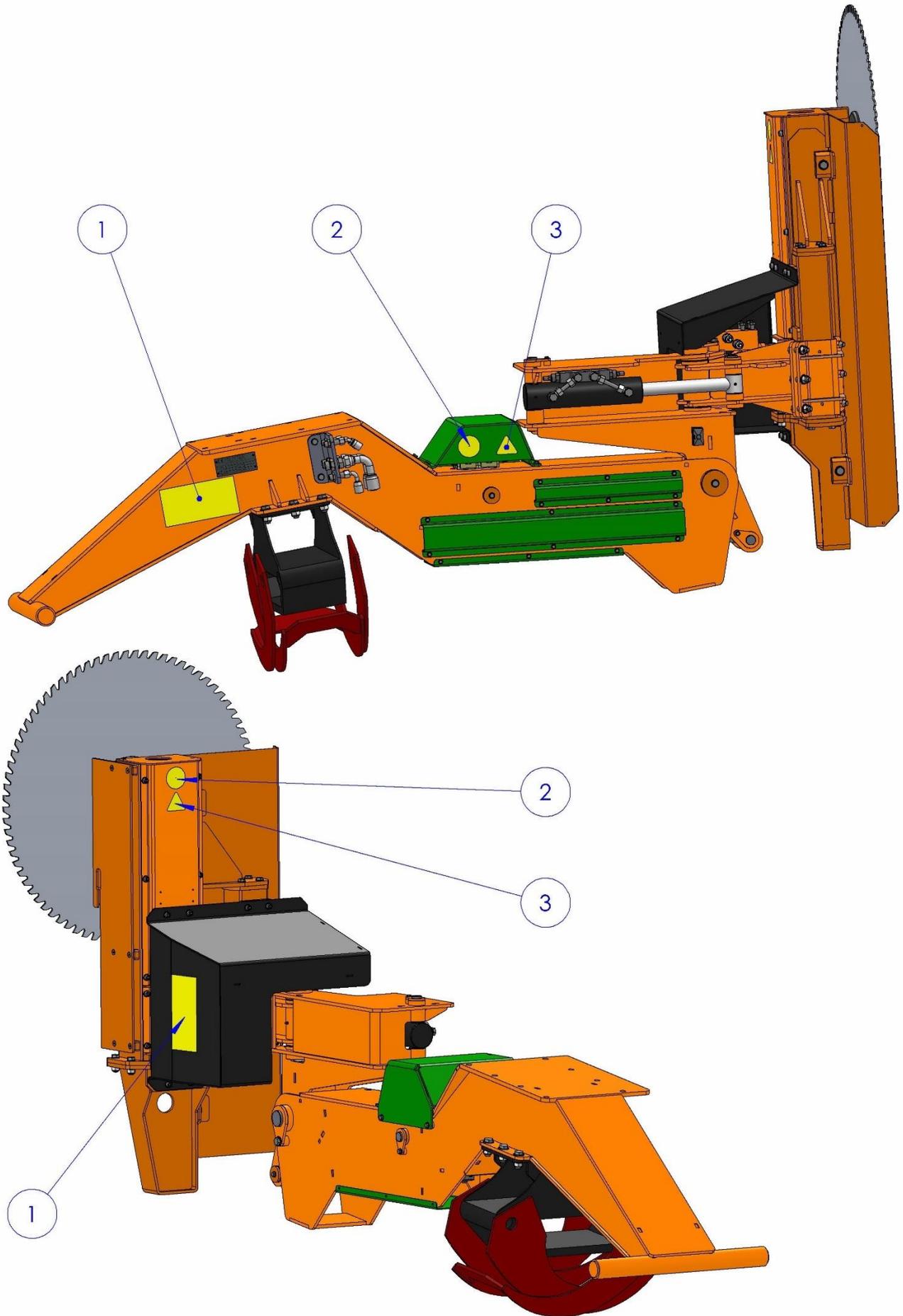
- 4- 

Point d'ancrage pour la manutention.

- 5- 

Point de graissage.

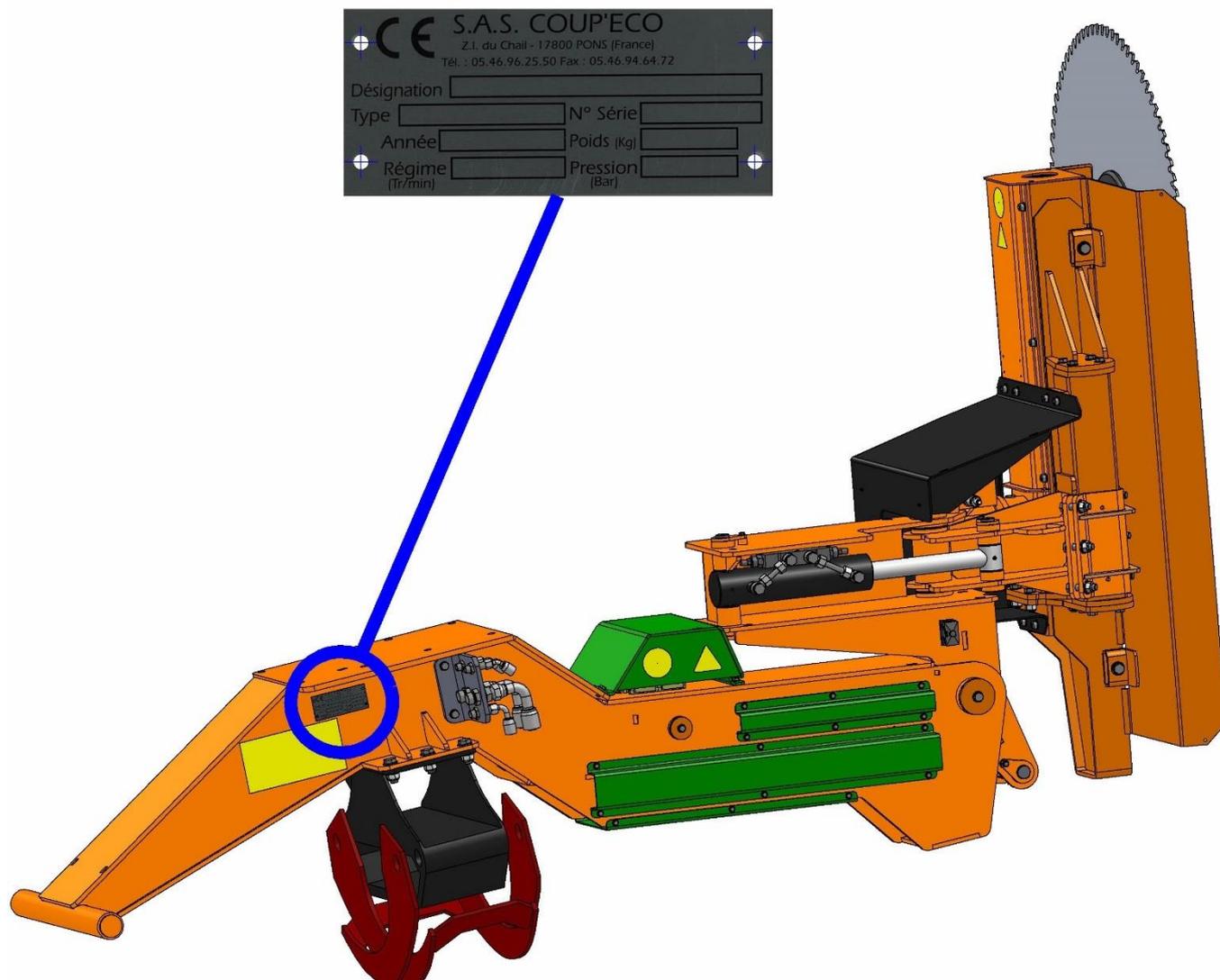
4-3/ Localisation des pictogrammes sur l'équipement d'élagage



V - LOCALISATION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Chaque équipement d'élagage est marqué d'une plaque signalétique, qui reporte les principales données techniques et d'identification. La plaque est fixée dans une position facile à trouver et à lire.

La plaque signalétique ne doit jamais être enlevée ni utilisée dans d'autres buts. En cas de destruction de l'équipement d'élagage, s'assurer qu'elle a bien été détruite pour éviter tout abus possible.



Les informations que vous trouvez sur cette plaque sont :

- Les informations sur le constructeur
- Le type
- Le N° de série
- L'année de fabrication
- Le poids
- Le régime de rotation des éléments de coupe
- La pression maximum d'utilisation

Indiquer systématiquement les données reportées sur la plaque signalétique du constructeur dans les demandes d'assistance et /ou de pièces détachées.

VI - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

6-1/ Consignes de sécurité générale

Suivant les mesures introduites par les articles R4323-55 et R4323-56 du code du travail, la conduite de cette machine est strictement réservée à du personnel formé, nommément désigné.

6-2/ Vérification de conformité de l'équipement d'élagage avant chaque mise en route

Toujours vérifier que l'équipement soit correctement fixé au porteur

Toujours vérifier l'état des éléments de coupe et procéder à leur affûtage ou au remplacement si nécessaire.

Toujours vérifier la présence et la fixation des capots et carters de protection.

Toujours s'assurer de la lisibilité de tous les pictogrammes de sécurité présents sur la machine, les nettoyer et éventuellement les remplacer si nécessaire.

Toujours vérifier l'état des flexibles hydrauliques et s'assurer de l'absence de fuite.

Toujours vérifier le bon graissage des composants concernés.

6-3/ Inspection préalable de la zone de travail

Toujours procéder à une inspection de la zone de travail, pour relever la présence éventuelle de fil de fer, de poteaux métalliques, de grosses pierres, de bouteilles et d'autres objets dangereux. Enlever ces objets avant de commencer le chantier. Relever également les branches cassées ou en mauvais état afin de commencer l'ébranchage par ces dernières.

Toujours relever la présence d'obstacles surélevés, en particulier les lignes électriques : dans ce cas déterminer et signaler au chauffeur la catégorie de lignes présentes et rappeler les consignes : **(En France)**

- Pour les lignes de tension inférieure à 50 kV, la distance minimale de travail à respecter est de 3 mètres.

- Pour les lignes de tension supérieure à 50 kV, la distance minimale de travail à respecter est de 5 mètres.

Voir réglementation locale en vigueur.

6-4/ Caractéristiques du sol sur lequel évolue le porteur

La nature du sol sur lequel évolue le porteur est d'une haute importance concernant la stabilité et la sécurité : sol humide, terre, herbe, feuilles, plaque d'acier, sont à bien prendre en considération surtout lors du travail sur un sol en pente ou en déclivité.



**Il est impératif de respecter les pentes et dévers maxi autorisés, indiqués dans la notice du porteur.
Le non respect de cette consigne peut provoquer le renversement du porteur.**

6-5/ Consignes générales de travail

Toujours éloigner les tierces personnes de la machine pendant les opérations de montage ou de démontage de l'équipement d'élagage sur le porteur. Pendant ces opérations, définir un périmètre de sécurité d'un rayon de 10 mètres autour de la machine pour prévenir de son renversement.

Toujours éloigner les personnes de la machine pendant les opérations de taille et créer un périmètre de sécurité d'un rayon de 100 mètres autour de la machine pour prévenir des projections et chutes de branches.

Mettre des panneaux de balisage avec signalisation d'éléments d'élagage travaillant, selon les règles en vigueur pour le balisage de chantiers.

Toujours informer le personnel de chantier des zones de sécurité à respecter.

Toujours s'assurer que le personnel dédié au ramassage des branches ou autre, soit équipé des protections individuelles de sécurité appropriées et ne soit pas placé dans un périmètre de sécurité inférieur à un rayon 50 mètres autour de l'élément de coupe et de 100 mètres dans l'axe de travail du Lamier (devant et derrière).

Toujours s'assurer que le personnel dédié au ramassage des branches respecte et fasse respecter le périmètre de sécurité.

Toujours garder le porteur stable pour effectuer la taille.

Toujours arrêter la rotation des lames avant toutes manœuvres à réaliser en dehors de la taille : mouvements des bras du porteur, déplacement en marche arrière, positionnement du lamier.

Toujours faire appel à une personne à terre pour surveiller les manœuvres, lames à l'arrêt, si la visibilité de l'opérateur est réduite.

Toujours adapter sa vitesse d'avance à l'état du terrain sur lequel évolue le porteur.

Toujours mettre le carter de protection de lames en place, dès la fin du chantier, ou dès l'arrêt du porteur.

Toujours nettoyer l'équipement de taille à la fin de chaque journée de travail : enlever les branches et les feuilles et les accumulations de sciure.

Toujours replier l'équipement d'élagage en position transport lors de l'arrêt du Lamier et lors de son déplacement hors du chantier.



Lors de toute manœuvre en marche arrière, il est impératif d'arrêter la rotation du lamier.

6-6/ Consignes de sécurité sur chantier

Lors du travail avec l'équipement d'élagage, il y a des risques de chutes de branches et de projections de végétaux ou de débris, et ce plus particulièrement en avant et en arrière du Lamier.

Pour éviter ces risques, il est nécessaire d'empêcher toutes personnes de pénétrer dans une zone de sécurité correspondant à un cercle de 100 mètres de rayon autour du porteur.

➤ *Piétons, cyclistes, personnels de chantier :*

- ✓ Pour le personnel de chantier, toujours porter les équipements de protection individuels (casque, gants, lunettes...), la zone de sécurité est réduite à 50 mètres de rayon.
- ✓ En dehors du personnel de chantier, veiller à ce qu'il n'y ait aucune autre personne (piétons, cyclistes...) dans un rayon de 100 mètres autour du porteur.



Si des personnes se trouvent dans ces zones, l'opérateur doit s'arrêter momentanément de travailler, le temps que ces personnes sortent de cette zone.

➤ *Autres véhicules :*

- ✓ Le passage des véhicules est strictement interdit dans la zone de sécurité pendant les opérations de taille.
- ✓ Pendant les phases de manœuvre, veuillez délimiter une zone de circulation se situant à 1,50 mètre de l'extrémité extérieure des roues.



Si la largeur de la route ne le permet pas, il est impératif que l'opérateur s'arrête lors d'un croisement avec un autre véhicule.

➤ *Habitations avoisinant le chantier :*

Lorsque des habitations se trouvent dans la zone de sécurité, informer les habitants des opérations de taille et de la nécessité, pour leur sécurité, de ne pas rester sur les balcons ou terrasse, de fermer les fenêtres et les volets et de ne pas sortir de chez eux afin d'éviter tout dommage liés à d'éventuelles projections.

6-7/ Consignes d'entretien

Toujours positionner le porteur et l'équipement d'élagage sur un sol plat et stable dans un environnement dégagé pour effectuer toutes les opérations d'entretien.

Toujours s'équiper des protections individuelles pour les opérations d'entretien : Gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection

Toujours sectionner les alimentations et énergies du porteur et activer le frein de parc avant toute intervention sur l'équipement d'élagage : Arrêt du moteur thermique du porteur.

Toujours respecter, en plus des préconisations présentées dans ce manuel, toutes les normes de sécurité de caractère générale.

Toujours faire intervenir un technicien spécialisé pour toutes interventions d'entretien autres que celles décrites dans cette notice.

Toujours conserver un bon état d'affûtage et d'avoyage des lames. Remplacer une lame dès que vous constatez l'apparition de fissure en fond de dent.

Toujours conserver un bon état d'affûtage des couteaux. Remplacer les boulons et écrous de fixation après chaque démontage des couteaux.

Toujours vérifier avant chaque utilisation que les boulons et écrous de l'équipement de coupe soient correctement serrés.

Toujours respecter scrupuleusement la procédure décrite dans cette notice pour le démontage et le remontage de l'élément coupant (lame ou couteau).

Toujours nettoyer entièrement l'équipement de coupe en fin de journée de travail.

Toujours remplacer les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origines COUP'ECO.

6-8/ Contre-indications

Ne jamais permettre à des personnes non accréditées ou non formées d'utiliser cet équipement d'élagage.

Ne jamais utiliser cet équipement d'élagage ni le porteur sous l'emprise d'alcool ou de drogues.

Ne jamais utiliser la machine par temps de vent fort : maxi : 40 km/h.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage pendant un orage: risque de foudre.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage la nuit, ou si la luminosité ne permet pas à l'opérateur de voir clairement l'outil de coupe.

Ne jamais utiliser la machine sans avoir réalisé le balisage du chantier.

Ne jamais se tenir sous l'élément de coupe quelque soit sa hauteur.

Ne jamais couper de grosses branches avec le lamier lorsque les lames ne sont pas parallèles au sens d'avancement du porteur ou au sens du mouvement de coupe.

Ne jamais couper des branches plus grosses que les dimensions préconisées dans ce manuel (*cf. « caractéristiques techniques » page 17*).

Ne jamais continuer d'utiliser l'équipement d'élagage lorsqu'un fil de fer ou autre matériau filandreux s'est enroulé autour de celui-ci.

Ne jamais utiliser de couteaux qui ne taillent plus. Remplacez-les impérativement **par paire** pour conserver l'équilibrage des plateaux fléaux.

Ne jamais utiliser une lame qui ne taille plus.

Ne jamais surplomber une zone de circulation sans en avoir interdit l'accès.

Ne jamais se déplacer sur la route sans avoir installé le carter de protections de lames.

Ne jamais réaliser les opérations d'entretien non décrites dans cette notice.

Ne jamais utiliser des pièces de rechange n'étant pas d'origine COUP'ECO.

Ne jamais utiliser l'équipement d'élagage comme moyen de levage pour des personnes ou pour des objets.

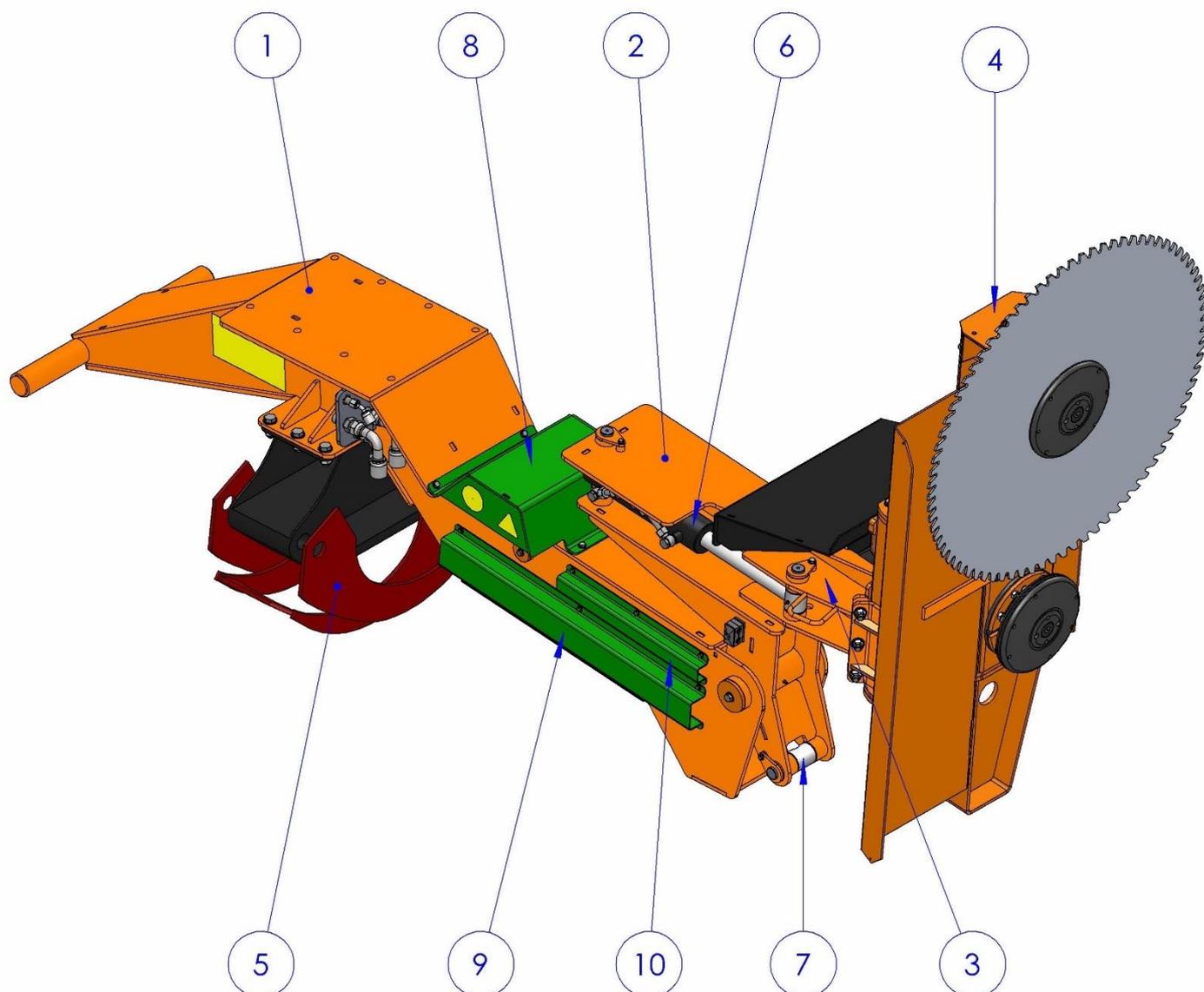
Ne jamais utiliser le sabot du lamier pour pousser les branches coupées.

Ne jamais laisser les lames de scie circulaires en rotation pendant les manœuvres avec le porteur sans opération de taille (changement de rue, déplacement en marche arrière, changement de sens du porteur, ...).

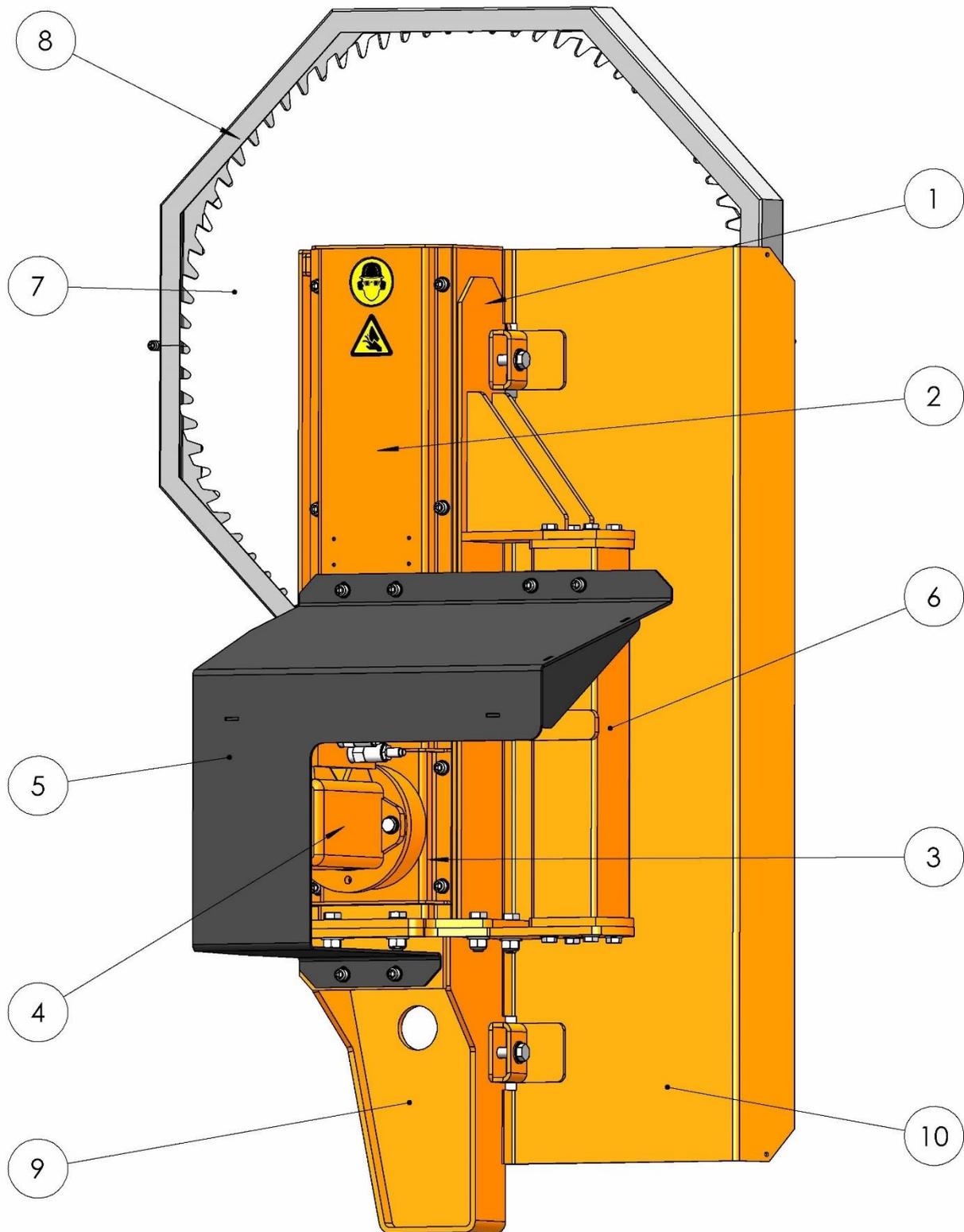
Page laissée blanche intentionnellement

VII - DESCRIPTIF DU MATERIEL

7-1/ Appellation des composants principaux



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Châssis	6	Vérin 40x70 course 200 mm
2	Support rotation horizontale	7	Vérin 40x70 course 300 mm
3	Support lamier	8	Carter de protection sélecteur
4	Lamier 2900	9	Goulotte flexibles moteur
5	Grappin SCANTRAX (BMF 0,2 PRO)	10	Goulotte flexibles vérin



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Caisson	6	Tube support
2	Capot de fermeture	7	Elément de coupe : lame
3	Lanterne moteur	8	Carter de lames
4	Moteur hydraulique	9	Sabot
5	Carter moteur	10	Carter arrière de protection

7-2/ Caractéristiques techniques

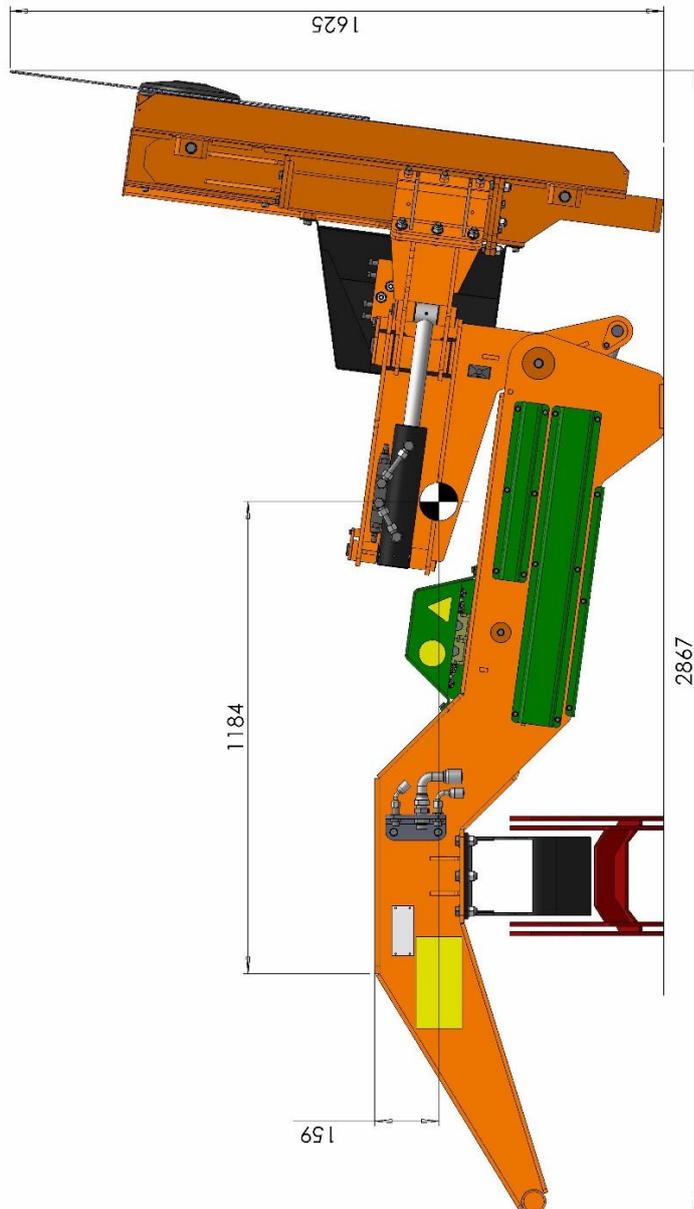
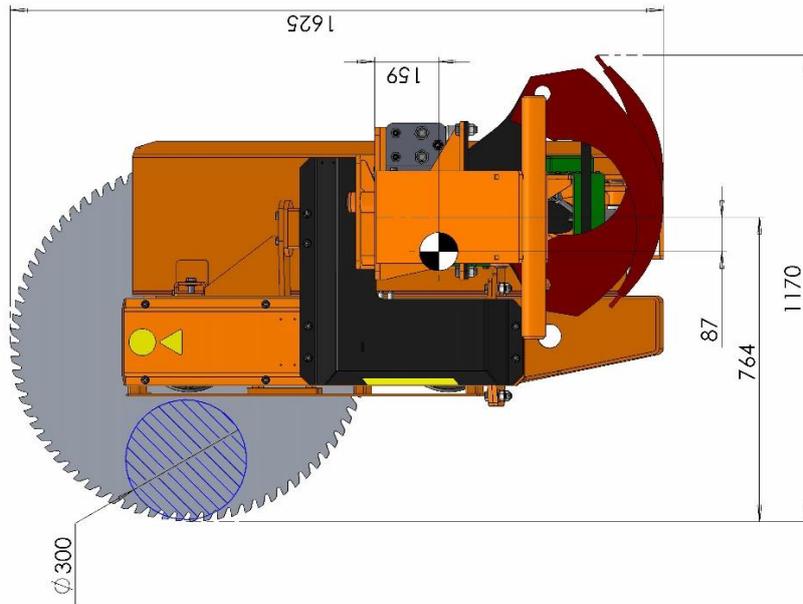
Modèle	MP180I.D90 lamier 1900	
Nombre d'élément de coupe	1	
Dimensions et poids sans interface,		
Poids sans interface (kg)	700	
Longueur hors-tout (mm) A	2867	
Largeur hors-tout (mm) B	1170	
Hauteur hors-tout (mm) C	1625	
Longueur de coupe (mm) Lc	900	
Position du Centre de gravité	X	87
(par rapport à la platine de	Y	1184
fixation de l'interface	Z	159
d'accrochage)		
Alimentation du sélecteur de fonctions (Vdc)	12	

Moteur hydraulique,	
Type	à palettes
Cylindrée (cm ³)	43,9
Débit nécessaire (L/min)	75
Pression maximum (bar)	180
Régime de rotation (tr/min)	1600 - 1800
Filtration du moteur (µm)	10
Pression maximum sur le drain (bar)	2
Entraînement,	Courroies poly V à 12 gorges
Puissance transmissible (kW)	22
Élément de coupe,	Lame de scie
Diamètre	900
Nombre de dents	120
Épaisseur	5
Capacité de coupe, (mm)	Lame de scie
En monolame, ébranchage à l'arrêt	Jusqu'à Ø300



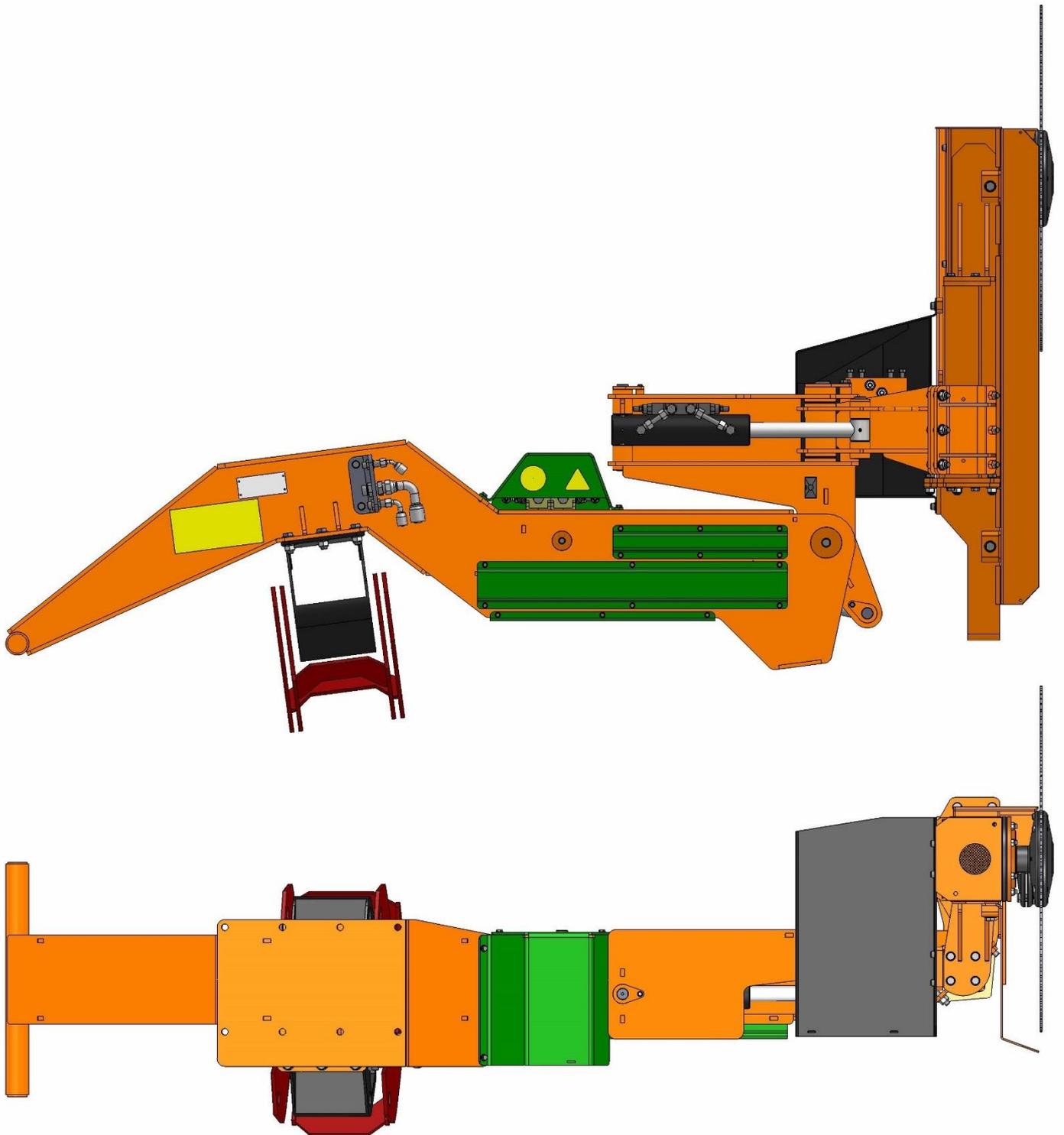
Il est impératif que le flexible de drain soit branché directement sur le réservoir hydraulique du porteur.

7-3/ Encombrement

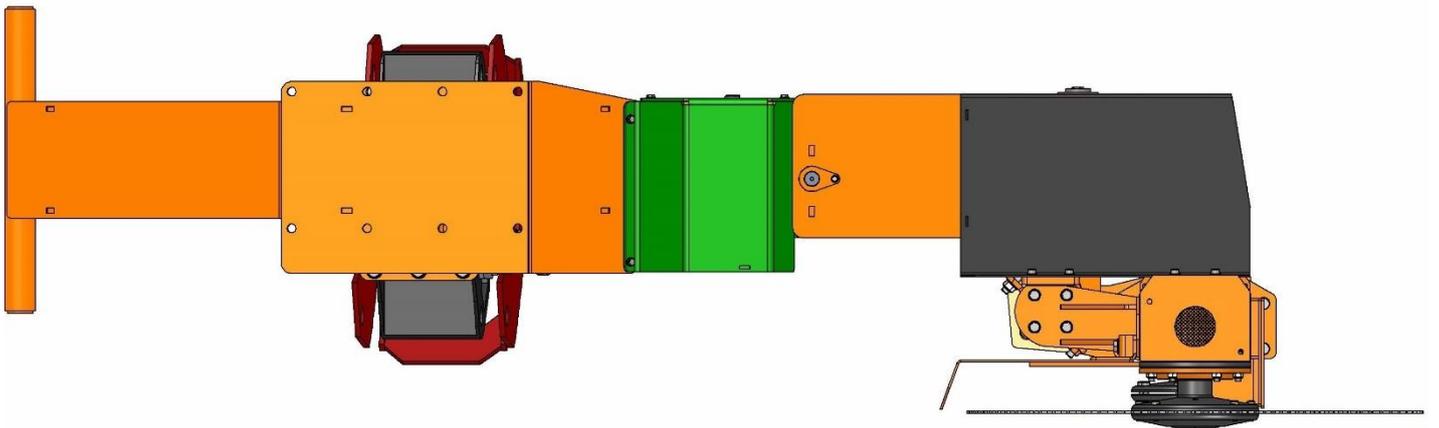
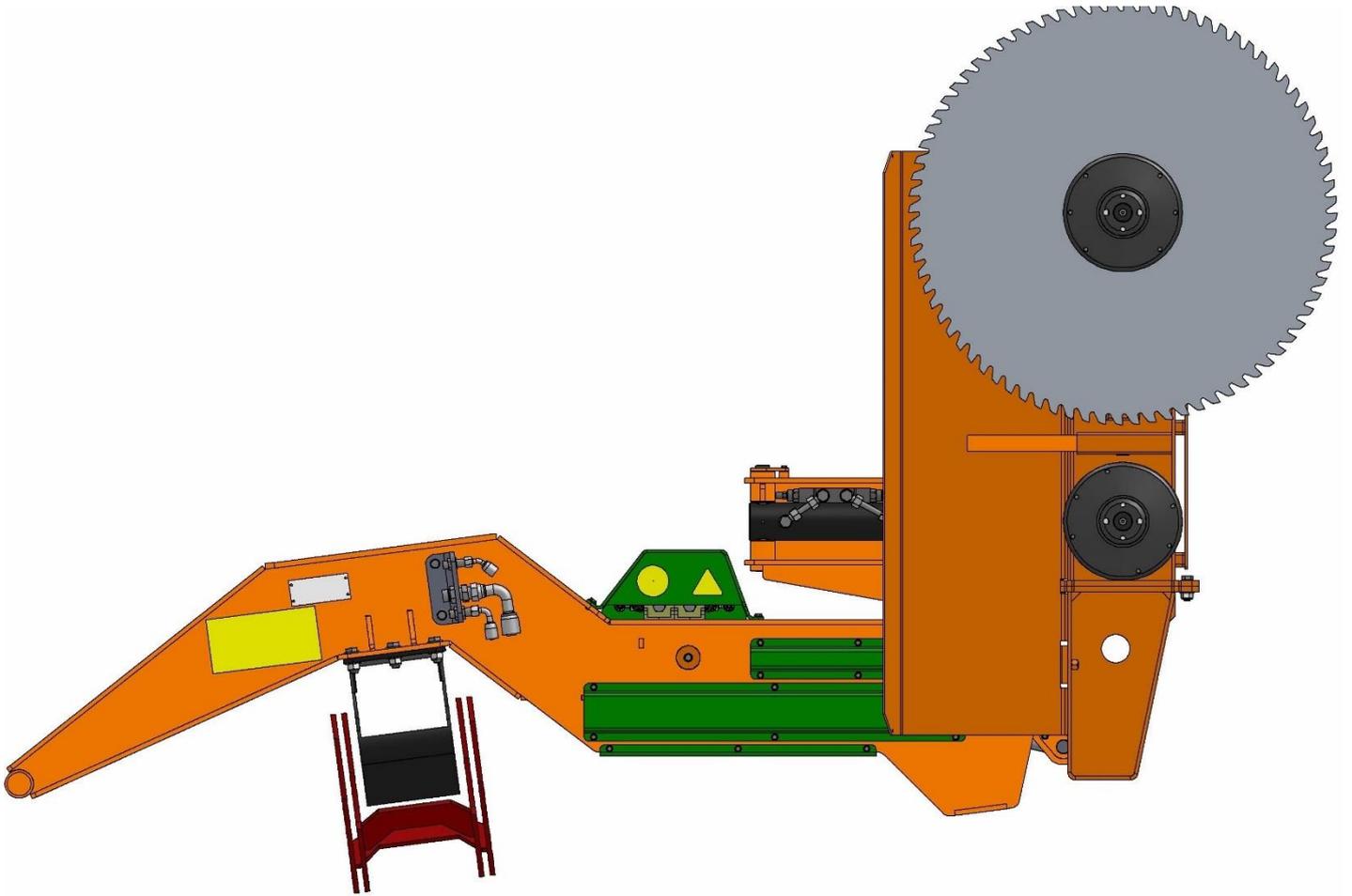


7-4/ Cinématiques

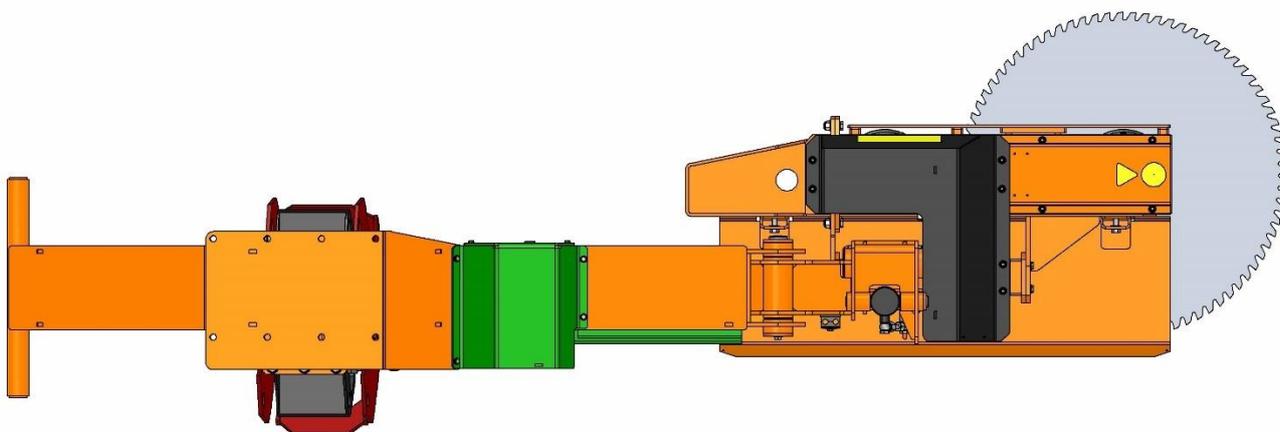
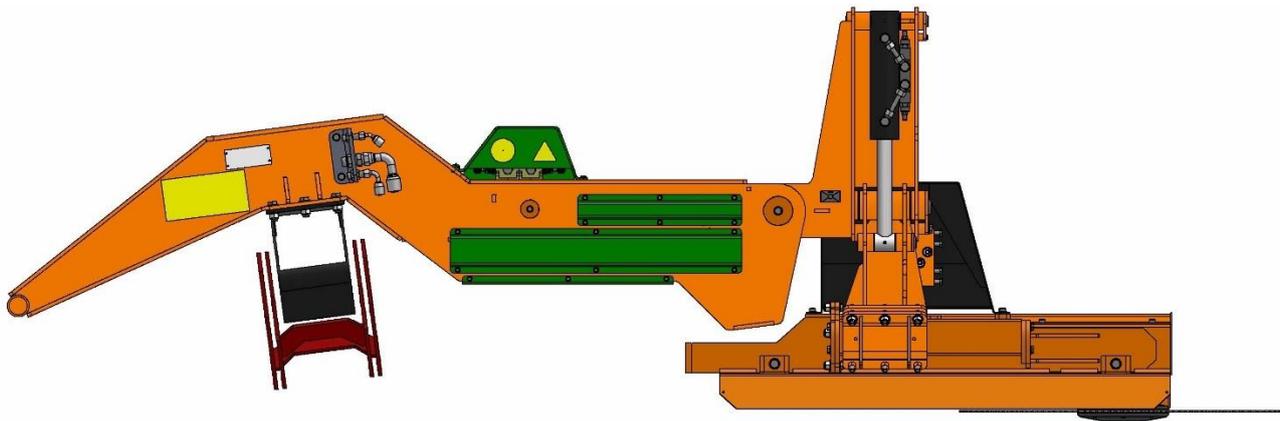
Position verticale devant



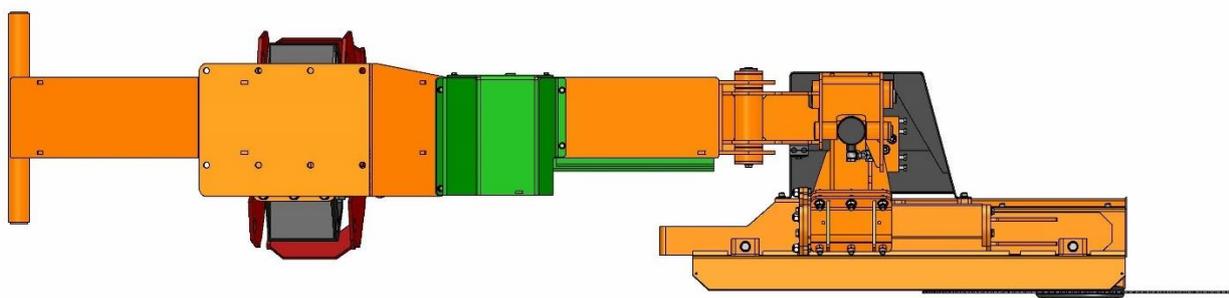
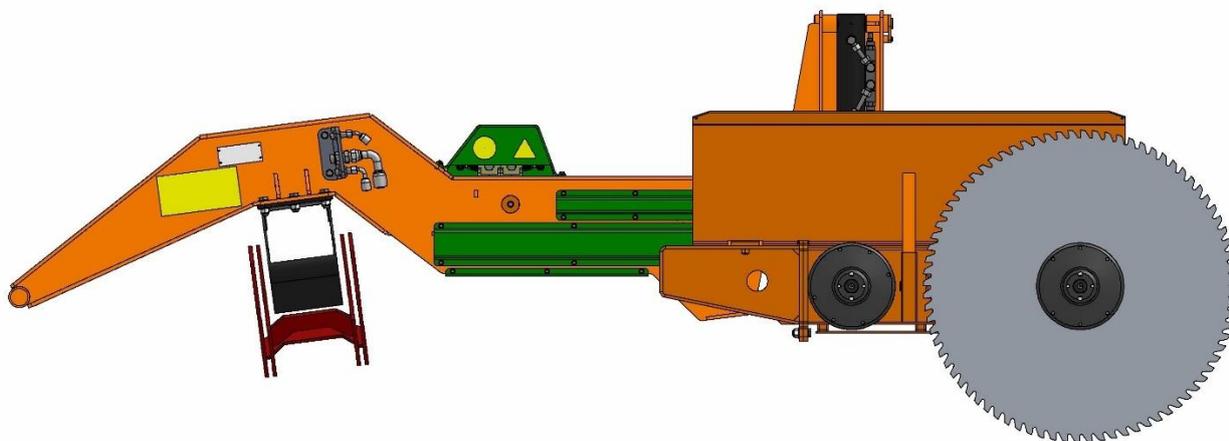
Position verticale à droite



Position horizontale devant



Position horizontale à droite



7-5/ Bruit aérien

Le bruit aérien produit par l'ensemble porteur + équipement d'élagage, Lamier en rotation, a été mesuré dans les conditions suivantes :

- Moteur du porteur au régime de 1500 tr/min permettant d'obtenir un débit nécessaire au lamier.
- Lamier équipé de lames de scie circulaires
- Porteur à l'arrêt sur terrain plat
- Vitre et portes fermées

* Mesure effectuée dans la cabine au poste de conduite : 84.5 dB

* Mesure effectuée à 10 m. du porteur : 99 dB

Cette mesure a été effectuée avec des lames neuves, et Lamier tournant dans le vide. Lorsque les lames coupent des branches, elles font un bruit moins important.

Toutefois, toutes les personnes travaillant à proximité de la machine (ramassage des branches), doivent être équipées d'un casque de protection auditive.

Les valeurs ci-dessus sont données à titre indicatif.

Elles peuvent varier en fonction de la marque du porteur et du régime thermique nécessaire pour obtenir le débit souhaité.

VIII - ÉLÉMENTS INCLUS A LA LIVRAISON

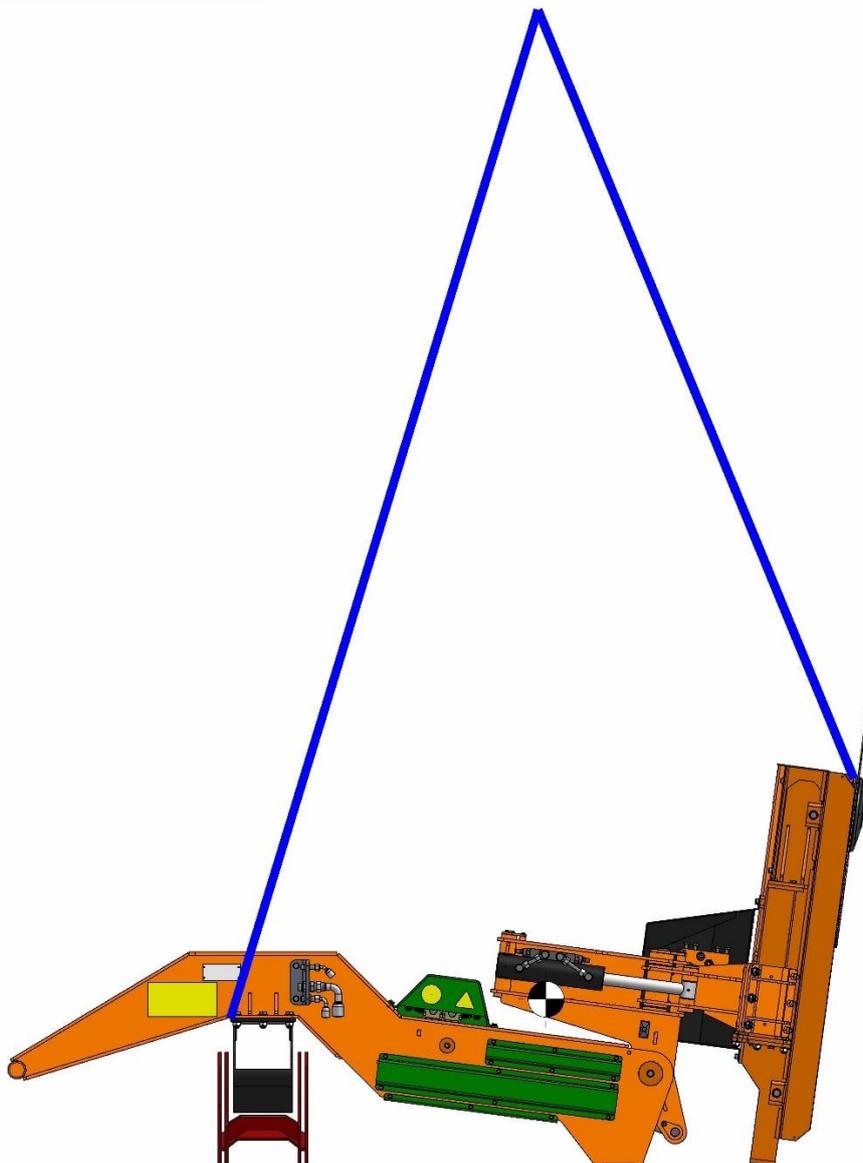
L'équipement d'élagage est livré avec un carton. Vous devez trouver les éléments suivants :

- L'équipement d'élagage METEOR P180
- La présente notice d'utilisation et d'entretien
- Le certificat de conformité, inclus dans cette notice
- La fiche de mise en route qui fait office de bon de garantie
- Un lot d'outils :
 - Une clé de serrage pour le montage/démontage des éléments de coupe
 - Une cale de blocage
 - Une clé arrache poulie
 - Une clé Allen de 5
 - Une clé Allen de 8
 - Un graisseur droit M8
 - Deux vis TH M12x20
 - Trois vis TH M14x50
 - Une rondelle de remplacement de lame Ø900
 - Un guide de lame pour montage en monolame

IX - INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT ET DES ÉLÉMENTS DE COUPE

9-1/ Manutention de la METEOR P180

Si l'équipement doit être complètement désolidarisé de son porteur, il existe des points d'ancrage pour le déplacer de manière sécurisée (voir figure ci-dessous).



Utiliser des moyens de levage homologués (sangles, chaînes, palan) en respectant leurs règles d'utilisation et dont la capacité de levage convient au poids de l'équipement d'élagage (cf. « caractéristiques techniques » page 17).



Le lamier doit impérativement être équipé du carter de lames lors de toutes opérations de manutention et de déplacement.

9-2/ Montage de la Météor P180 sur le porteur

9-2-1/ Choix du porteur

Avant d'installer la METEOR P180 sur le bras porteur, il est impératif de s'assurer que le bras porteur et le porteur ont un poids suffisant et les capacités suffisantes pour supporter le poids de l'équipement d'élagage avec les pièces d'accrochages, pour garantir leur stabilité et travailler en toute sécurité.

Le poids de l'équipement d'élagage seul est indiqué sur la plaque signalétique fixée sur le capot (cf. « localisation de la plaque signalétique » page 9 et « caractéristiques techniques » page 17)
Il est nécessaire d'ajouter le poids des différentes pièces d'accrochage mécanique, pour avoir le poids total à l'extrémité du bras porteur.

9-2-2/ Accrochage mécanique

La METEOR P180 peut être montée sur différents types et modèles de porteurs. Pour réaliser l'accrochage mécanique avec votre porteur, nous avons développé une multitude d'adaptations. N'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur.



Procéder comme suit :

- Positionner l'équipement d'élagage sur un plan horizontal et stable.
- Fixer l'adaptation mécanique sur le bâti de la METEOR P180 avec les vis, rondelles et écrous fournis.
- Approcher le bras du porteur à l'adaptation mécanique.
- Fixer l'adaptation mécanique côté porteur sur le bras du porteur, de la même manière que vous montez un autre outil sur le bras de la pelle.
- Pour décrocher le Lamier, suivre les indications ci-dessus en sens inverse.

9-2-3/ Raccordement hydraulique et électrique

Pré-requis sur la pelle :

L'alimentation côté pelle doit être de celle préconisée dans le tableau des caractéristiques techniques à la page 17. Cette alimentation doit être constante quel que soit la vitesse d'avance de la pelle et quelque soient les mouvements réalisés.

De plus la ligne moteur est équipée d'un système de réalimentation entre P et T de telle sorte à réalimenter le moteur entraîné par l'inertie des lames une fois l'alimentation coupée.

La ligne de drain doit être un retour direct au réservoir. Pression maxi : 2 bars.

L'alimentation des vérins sera faite par une ligne double effet débitant 10 à 16 L/min à 170 bars. Un sélecteur de fonction, piloté électriquement depuis la cabine, est monté sur l'équipement d'élagage.

Pour l'alimentation électrique du sélecteur, fixé sur l'équipement, le porteur doit être équipé d'un interrupteur ou d'une pédale permettant d'envoyer une alimentation de **24 Vdc** dans un câble fixé sur les bras du porteur.

- Le raccordement hydraulique de l'équipement sorti d'usine a été prévu de la façon suivante :

Pour le moteur du lamier :

- > PM : Pression alimentation moteur Lamier : côté droit
- > TM : Retour débit lamier : côté droit
- > D : Drainage moteur : côté droit

Pour l'alimentation du sélecteur :

- > P1 : Pression sens 1 côté droit
- > P2 : Pression sens 2 côté droit

Pour la connexion électrique :

- > C : un câble avec prise 2 plots est en attente côté droit



Procéder comme suit :

- Eteindre le moteur du porteur, tirer le frein à main et enlever la clé de démarrage du tableau de bord.
- Vérifier qu'il n'y a pas de pression dans l'installation hydraulique.
- Connecter les tuyaux pour l'alimentation du moteur (pression et retour) et du vérin.
- Connecter le tuyau pour le drainage du moteur.



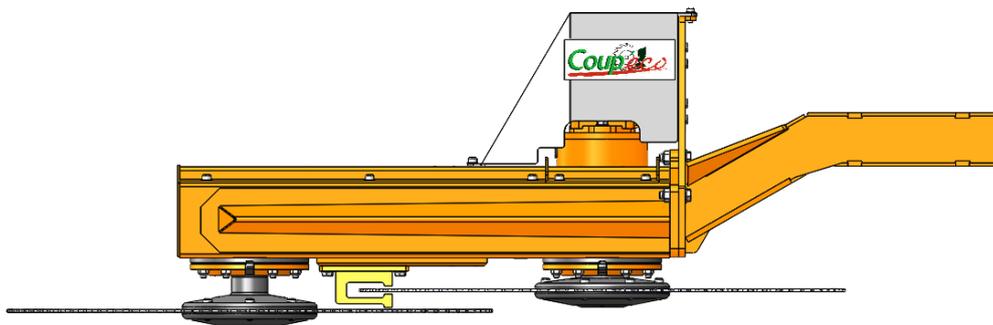
Il est impératif de raccorder le drainage du moteur sur un retour direct au réservoir.

- Pour désassembler les flexibles, suivre les indications ci-dessus en sens inverse.

9-3/ Élément de coupe

Le Lamier est équipé de lames de scie. Les capacités de coupe sont indiquées dans les caractéristiques techniques à la page 17.

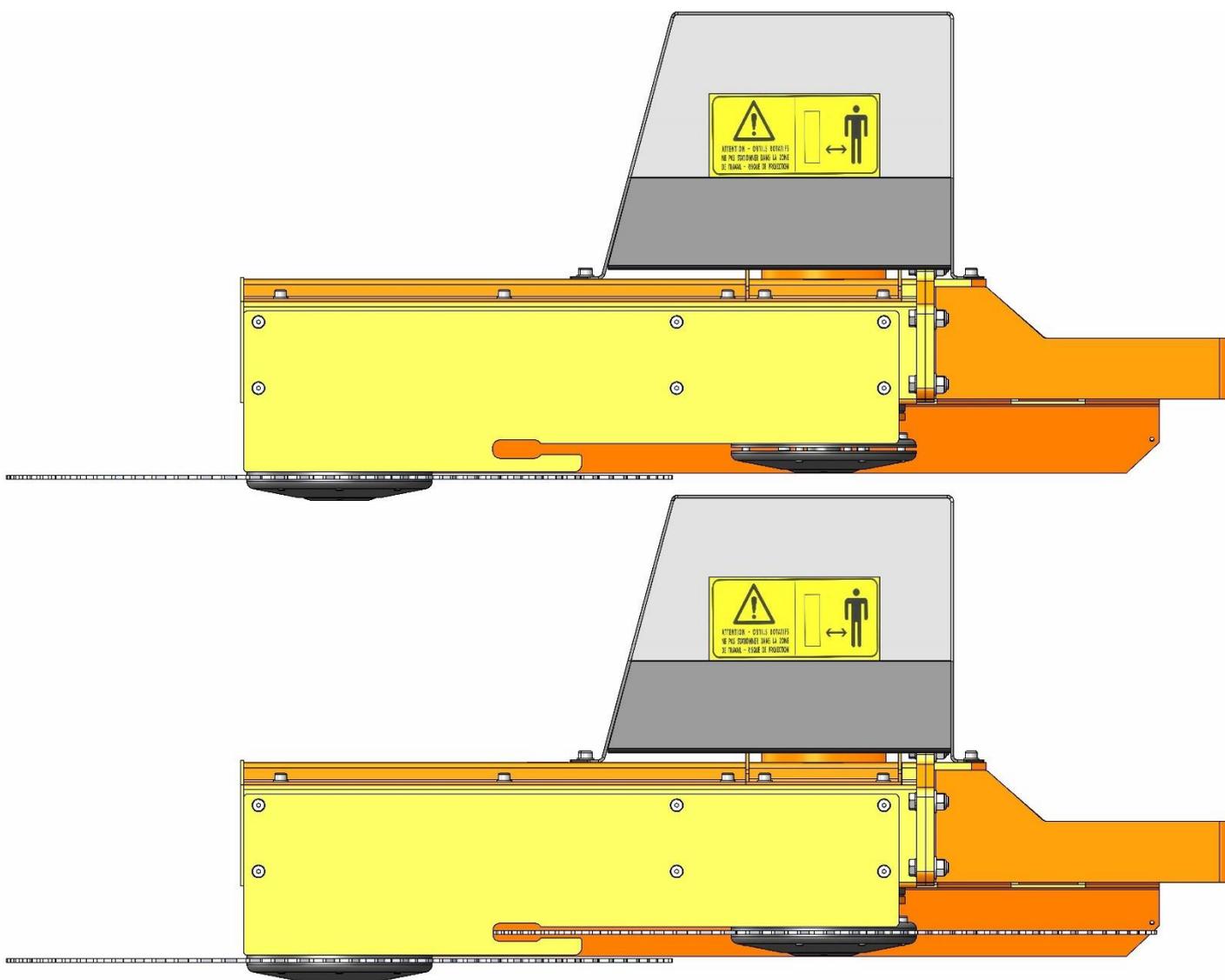
– Ordre de montage des paliers



Il est possible de travailler en monolame ou avec les deux lames.

Pour le montage en monolame, enlever la lame inférieure et remplacer la par la rondelle prévue à cet effet (voir chapitre montage-démontage d'une lame page 35).

Utilisez également le kit guide lames correspondant.



X - TRAVAIL AVEC L'EQUIPEMENT DE COUPE

10-1/ Déplacement du porteur avec l'équipement d'élagage

Lors de tous déplacements routiers, le bras porteur et le lamier doivent être repliés. Le carter de protection des lames doit être positionné sur les éléments de coupe.

10-2/ Balisage du chantier

Avant de commencer la taille des branches, il est obligatoire de baliser le chantier selon les règles en vigueur, afin d'interdire l'accès à la zone de travail et d'éviter ainsi d'éventuels accidents. (cf. « *consignes générales de travail* » page 11).

10-3/ Inspection de la zone de travail

Avant de commencer la taille des branches :

- Vérifier l'état du sol, et contrôler qu'aucun corps étranger ne se trouve dans la haie ou dans les arbres (cf. « *inspection préalable de la zone de travail* » page 10).
- Relever l'emplacement des poteaux et obstacles.
- Vous assurez de la dimension des branches à couper (diamètre) pour utiliser le bon élément de coupe (cf. « *caractéristiques techniques* » page 17).

10-4/ Rappel des consignes de sécurité au personnel de chantier

Cf. « *consignes de sécurité* » page 11 :

- Port des EPI
- Respect des distances de sécurité
- Faire respecter le périmètre de sécurité

10-5/ Choix de la portée sur le tube support

Par principe, le montage de l'adaptation mécanique sur le tube support se fait en face le palier moteur. Mais, dans certains cas particuliers, il peut être avantageux de modifier la portée du Lamier. (cf. « *réglage de la portée sur le tube support* »)



Vérifier la stabilité du porteur, en particulier avec le lamier à l'horizontale.

10-6/ Mise en marche du Lamier

- S'assurer, avant la mise en marche du Lamier, que toutes les règles de sécurité sont appliquées et respectées (cf. « *consignes de sécurité* » page 10).
- Retirer le carter de protection des lames.
- Vérifier une dernière fois que personne ne se trouve à proximité.
- Mettre en marche le porteur, avec le régime du moteur thermique au ralenti.
- Positionner le porteur et le Lamier dans la position souhaitée.
- Mettre en marche le Lamier et laisser tourner la transmission et l'huile circuler pendant 5 minutes.
- Avancer lentement dans la zone de travail.

10-7/ Travail avec le Lamier

- Mettre en marche le Lamier comme décrit dans le chapitre précédent.
- Augmenter le régime moteur du tracteur à la valeur relevée lors de l'étalonnage (cf. « réglage de la vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux » page 26).
- Positionner le Lamier près de la haie ou des branches à couper et avancer à faible vitesse durant la coupe.
- Ne pas changer l'angle du lamier pendant la taille dans des grosses branches. Vous risquez de bloquer les lames et de les endommager.
- Eviter de faire passer le tracteur sur un parcours plein de trous et jonchés de pierres. En effet, cela risque de faire osciller fortement l'extrémité du bras porteur, où est fixé le Lamier.

10-8/ Choix du sens de rotation de l'élément coupant

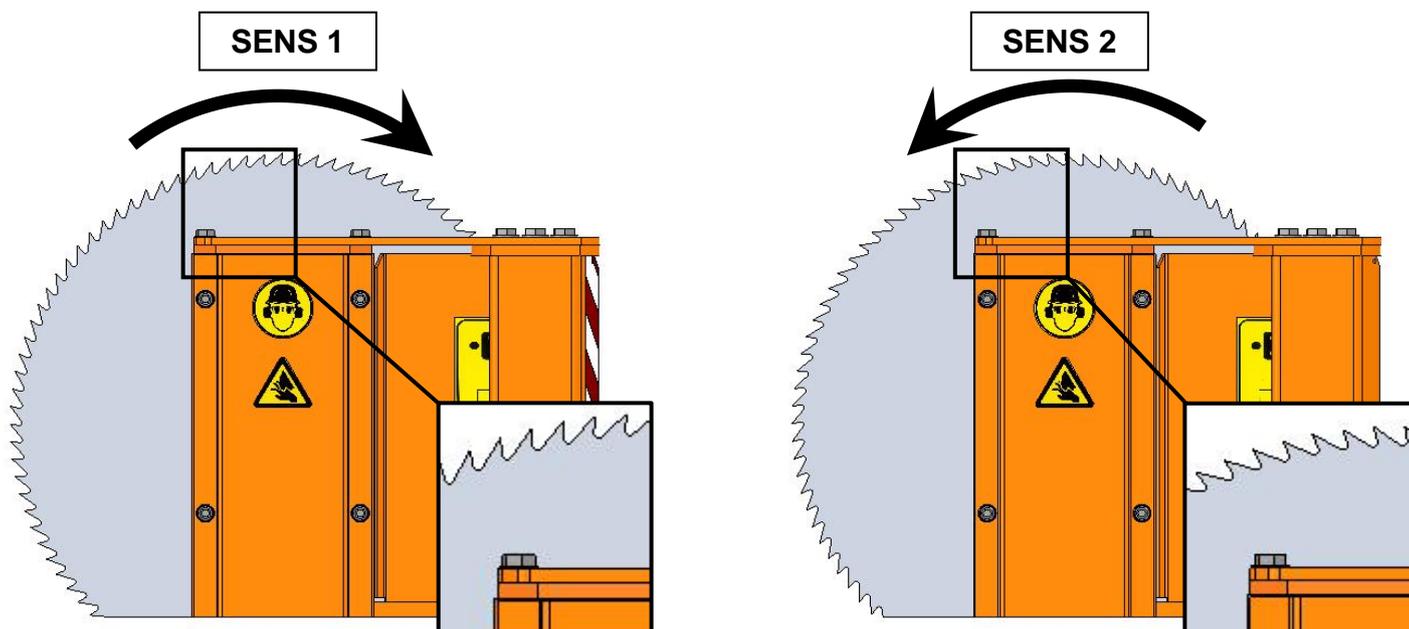
- Lors d'une coupe verticale, les lames ou les plateaux fléaux doivent couper en montant afin d'obtenir une meilleure qualité de coupe (SENS 1).
- En revanche, pour minimiser les projections de bois coupés, il est préférable de faire tourner l'élément coupant à descendre (SENS 2).
- **Remarque** : La lame de scie ne coupe que dans un seul sens. Il faut s'assurer qu'elle soit montée dans le bon sens par rapport au sens de rotation souhaité (voir figures ci-dessous).

Le plateau fléaux est équipé de couteaux tranchant des 2 côtés. On peut inverser le sens de rotation des plateaux sans avoir à changer le sens de montage.

- Lors d'une coupe horizontale, les lames ou les plateaux doivent tourner de telle sorte que les projections se fassent à l'opposé de l'utilisateur.



Nous préconisons que la cabine du porteur soit carénée, afin de protéger l'opérateur des projections éventuelles et des chutes de branches.



10-9/ Choix de la vitesse d'avancement au travail

La vitesse d'avancement du porteur pendant l'élagage est fonction de différents paramètres :

- L'état du sol sur lequel évolue le porteur
- La hauteur de travail
- La densité de la végétation à couper
- La grosseur des branches à couper
- L'utilisation des lames de scie ou des plateaux fléaux

Il est nécessaire de choisir une vitesse appropriée à chaque situation.

Nous préconisons une vitesse d'avancement de 0 à 1000 mètres par heures sur les alignements.

De plus, dans les terrains accidentés, il est recommandé d'avancer lentement d'une part pour la stabilité du porteur, d'autre part pour que le résultat de la coupe soit à la hauteur de vos attentes.

10-10/ Conduite à adopter

- Pendant le travail nous vous conseillons de prendre les précautions suivantes lorsque les lames sont engagées dans des branches :
 - Maintenir la trajectoire du tracteur
 - Ne faire aucune correction de déport ni de hauteur avec le Lamier
 - Ajuster votre vitesse à la dimension des branches.
- Il est préférable de commencer le travail par le bas. La végétation tombe alors à l'aplomb de la coupe.
- Pour couper de grandes branches, éloigner le porteur au maximum et couper les branches en plusieurs morceaux.

Rappel de prescriptions d'utilisation :



Il est formellement interdit d'utiliser le lamier pour faucher ou débroussailler.



Il est formellement interdit de travailler de nuit ou lorsque la luminosité ne permet pas à l'opérateur de voir clairement le Lamier.



Stopper la rotation des éléments de coupe lors de toutes manœuvres sans opération de taille et également en marche arrière.

XI - ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Pendant le travail d'élagage vous pouvez être confronté à différentes situations pouvant engendrer un mauvais fonctionnement de l'équipement d'élagage ou sont blocage.

11-1/ Coincement de branches sur le Lamier : bourrage



- Arrêter la rotation du Lamier
- Mettre le sabot du Lamier au sol en position verticale, sur un sol plat, stable et dégagé
- Arrêter le moteur du porteur, tirer le frein à main et enlever la clé de démarrage du tableau de bord
- Mettre les équipements de protection individuelle : gants, lunettes et chaussures de sécurité
- Retirer les branches coincées avec les mains en faisant tourner les lames (à la main) si nécessaire.

11-2/ Blocage d'une lame de scie dans une grosse branche



- Arrêter l'avancement du porteur ou le mouvement de coupe
- Diminuer le régime du moteur thermique du porteur jusqu'au ralenti
- Couper l'alimentation hydraulique du Lamier
- Effectuer une marche arrière avec le porteur ou effectuer le mouvement de coupe arrière
- Une fois la lame désengagée, remettre en marche le moteur du Lamier
- Accélérer le moteur thermique du porteur jusqu'au régime de rotation relevé lors de l'étalonnage du Lamier (cf. « réglage de la vitesse de rotation des lames/plateaux fléaux » page 26).

XII - EN FIN DE TRAVAIL



Dès que vous arrêtez le travail d'élagage ou de taille :

- Stopper la rotation du Lamier.
- Positionner le Lamier à hauteur d'homme.
- Mettre le carter de protection de lames en position.
- Nettoyer l'équipement d'élagage. Enlever les branches et les brindilles coincées aux différentes articulations.
- Replier ensuite l'équipement d'élagage en position transport.

12-1/ Décrochage de la METEOR P180



- Vérifier que le carter de protection de lames est en place.
- A l'aide du porteur, poser l'équipement d'élagage sur un sol plat et stable avec une zone dégagée pour faciliter l'accès
- Débrancher les flexibles d'alimentation hydraulique et le flexible de drain
- Décrocher l'équipement d'élagage au niveau de l'adaptation mécanique (cf. « *accrochage mécanique* » page 24)
- Reculer lentement le porteur.

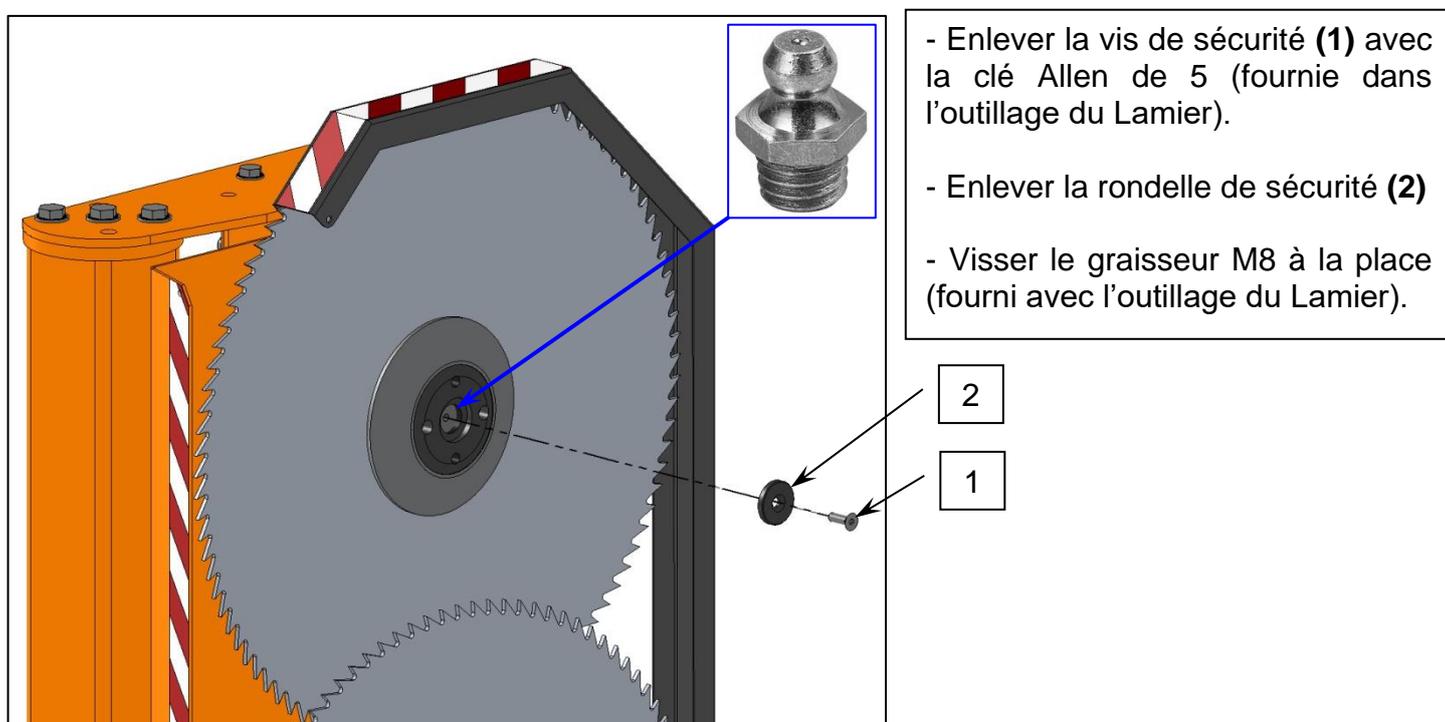
12-2/ Stockage de l'équipement d'élagage

- Le stockage de la METEOR P180 doit se faire sur un sol plat et stable, à l'abri de l'humidité.
- Le carter de protection des lames (Repère 8 page 16) doit impérativement être mis en position (voir figure page16).
- Avant de stocker le Lamier pour une longue période sans utilisation, il est important de le nettoyer entièrement et de graisser les paliers.
- De plus, il est vivement conseillé d'enduire les deux faces des lames d'une fine couche d'huile de stockage à l'aide d'un pulvérisateur, d'un chiffon ou d'un pinceau imbibé afin de les protéger contre la corrosion.
- La tige du vérin qui reste en position sorti doit être enduite légèrement de graisse sur toute la partie chromée afin d'éviter son oxydation.

XIII - ENTRETIEN ET REGLAGES

13-1/ Graissage

- Tous les paliers du Lamier sont graissés au montage en usine pour une durée de 150 heures.
- Intervalles de graissages : toutes les 100 heures de fonctionnement.
- Quantité de graissage par palier : 18 grammes (3 coups de pompe).
- Graisse à employer : IGOL Rallye GREASE aux agents de synthèse (cartouche 420g)
- Utiliser le graisseur prévu à cet effet (voir figure ci-dessous).
- Il est recommandé d'effectuer le graissage des paliers alors que l'équipement est en position verticale.
- A chaque opération de manipulation, démontage et remontage des lames ou fléaux, il est nécessaire de graisser les filets des écrous de flasques (cf. « montage et démontage d'une lame » page 35).
- Graissage des paliers :



13-2/ Serrage des vis classe 8.8

- Vis M10..... 5,3 daN.m
- Vis M12..... 9,2 daN.m
- Vis M14..... 15 daN.m
- Vis M16..... 24 daN.m
- Vis 1/2" (vis de couteaux)..... 11 daN.m
- Écrou M30x150 (écrou de poulies)..... 60 daN.m
- Écrou de serrage des lames/plateaux 60 daN.m

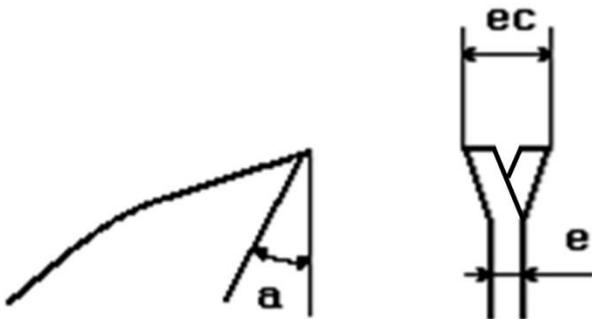
13-3/ Entretien des éléments de coupe

- Toutes manipulations des lames doivent être effectuées avec des gants et l'opérateur doit être équipé de chaussures de sécurité.



Avoyage des lames de scie :

Utiliser la bonne lame en fonction du bois à scier :



Voie et angle d'attaque plus importants pour le bois tendre :
 $a = 24$ à 30°

Voie et angle d'attaque moins importants pour le bois dur :
 $a = 20$ à 24°

Avoyage : $ec = 1.8$ à $2 \times$ épaisseur 'e'

Remarque : les valeurs données sont des valeurs moyennes qui peuvent être différentes dans certains cas particuliers.

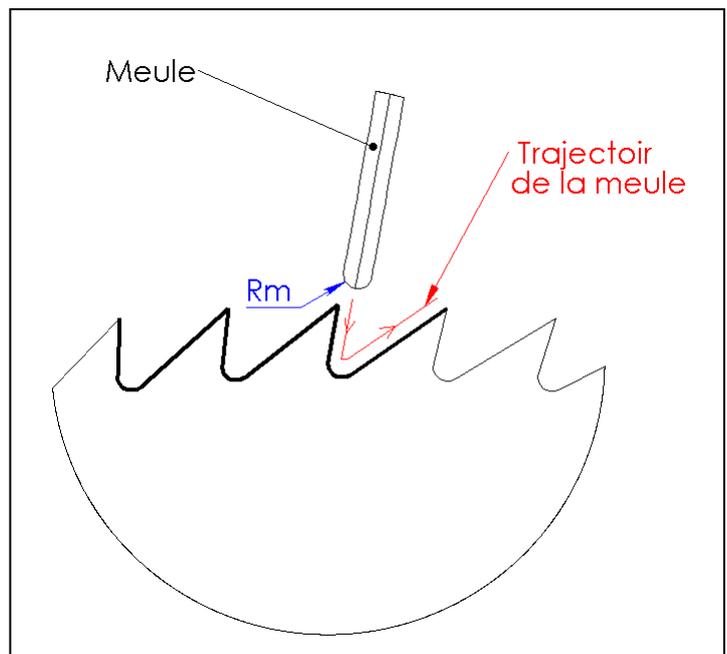


Les lames non entretenues coupent mal et endommagent la transmission (courroies) du Lamier.

Affûtage des lames :

La meule doit faire tout le pourtour de la denture.

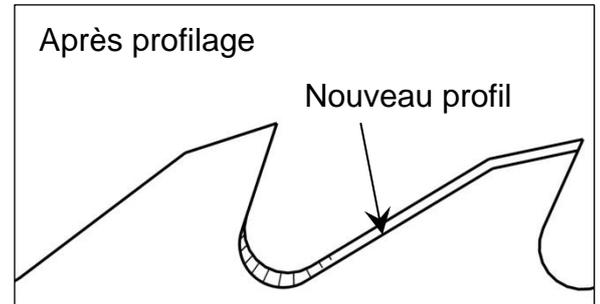
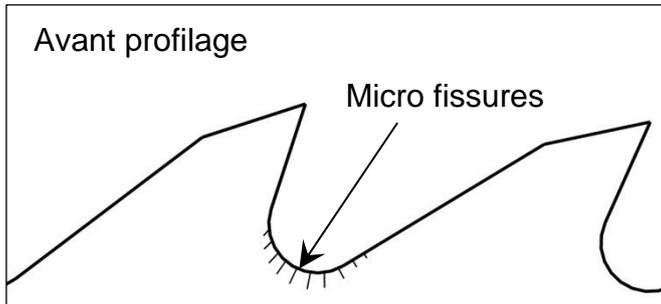
Le rayon de la meule **Rm**, doit correspondre au rayon de fond de denture souhaité.



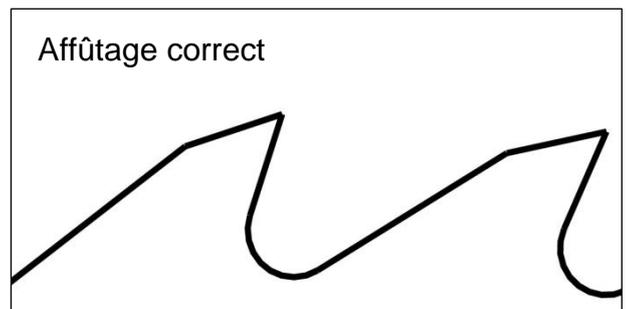
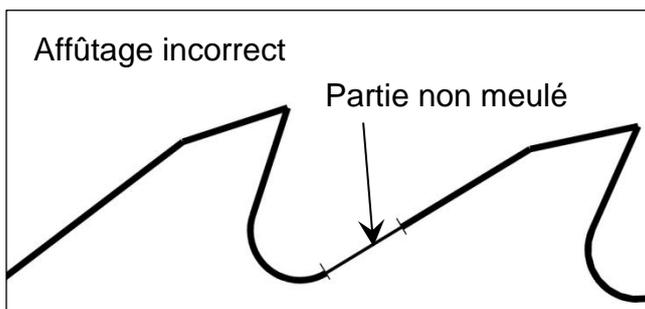
L'affûtage doit être réalisé tous les trois jours en condition normale d'utilisation.

L'affûtage fréquent conserve aux lames :

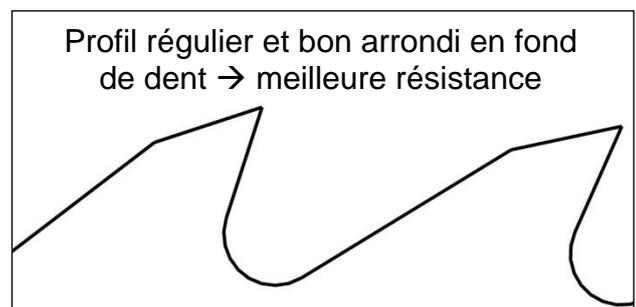
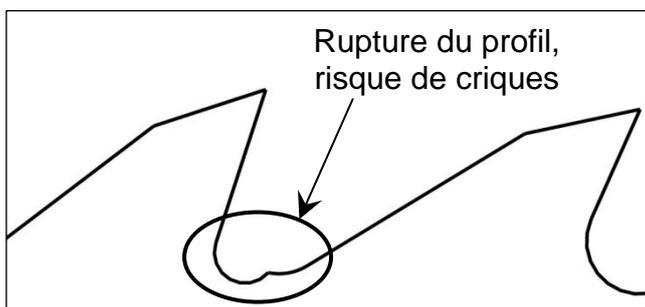
- Leurs qualités essentielles ainsi qu'une sécurité de travail optimale.
- Une capacité de coupe élevée, permettant une coupe aisée et rectiligne.
- Moins d'effort pendant la coupe, moins de fatigue du corps de lame, qui conserve ainsi plus longtemps ses caractéristiques de planage et de tension, tout en évitant les criques.



Avant toute opération d'avoyage, d'écrasage ou de stellite, prendre soin de profiler la denture sur l'affûteuse, en plusieurs passes légères, pour éliminer sur tout le pourtour des dents les microfissures dues à l'outil de découpe. Si cette précaution n'est pas prise, il y a risque de casse des dents à l'avoyage ou d'effriter l'écrasage ou de criquer les lames en fond de dents lors de la coupe.



Les lames stellitees sont livrées pré-affûtées, il est donc recommandé de les faire travailler moins longtemps lors de la première mise en service, avant reprofilage complet et affûtage en passes légères. Les criques en fond de denture proviennent souvent d'une opération de profilage incomplète, la meule d'affûtage n'ayant pas éliminé les traces de fatigue du métal en fond de dent.



L'affûtage ne devra créer aucune rupture de profil, creux, bosses ou facettes qui ont pour objet d'affaiblir la résistance de la lame, donc des risques d'amorces de criques. Il faut donc veiller spécialement au bon arrondi en fond de dent, et à sa régularité. L'affûtage sera exécuté avec une meule appropriée en plusieurs passes modérées pour ne pas brûler l'acier.

13-4/ Montage et démontage d'une lame

- La manipulation des lames doit être effectuée avec des gants et l'opérateur doit être équipé de chaussures de sécurité.



- Démontage d'un élément de coupe :

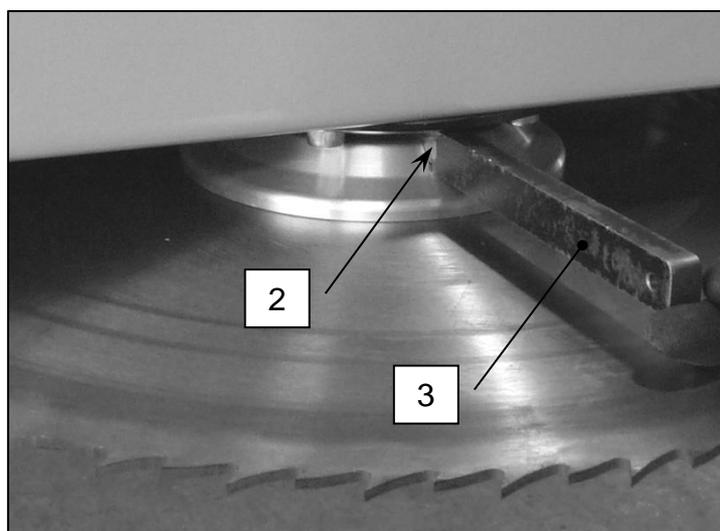
1. Faire tourner l'élément de coupe **(1)** à la main pour aligner les encoches **(2)**
2. Mettre la cale de blocage **(3)** dans l'encoche et s'assurer qu'elle reste en place
3. Dévisser et retirer la vis de sécurité **(4)** avec la clé hexagonale **(5)**
4. Enlever la rondelle de sécurité **(6)**
5. Insérer les deux tétons de la clé de serrage **(7)** dans les perçages de l'écrou de serrage **(8)** prévus à cet effet
6. Visser les deux vis **(9)** pour maintenir la clé **(7)** en position sur l'écrou de serrage **(8)**
7. Dévisser l'écrou de serrage **(8)** et le retirer
8. Enlever le flasque **(10)**
9. Retirer l'élément de coupe **(1)**

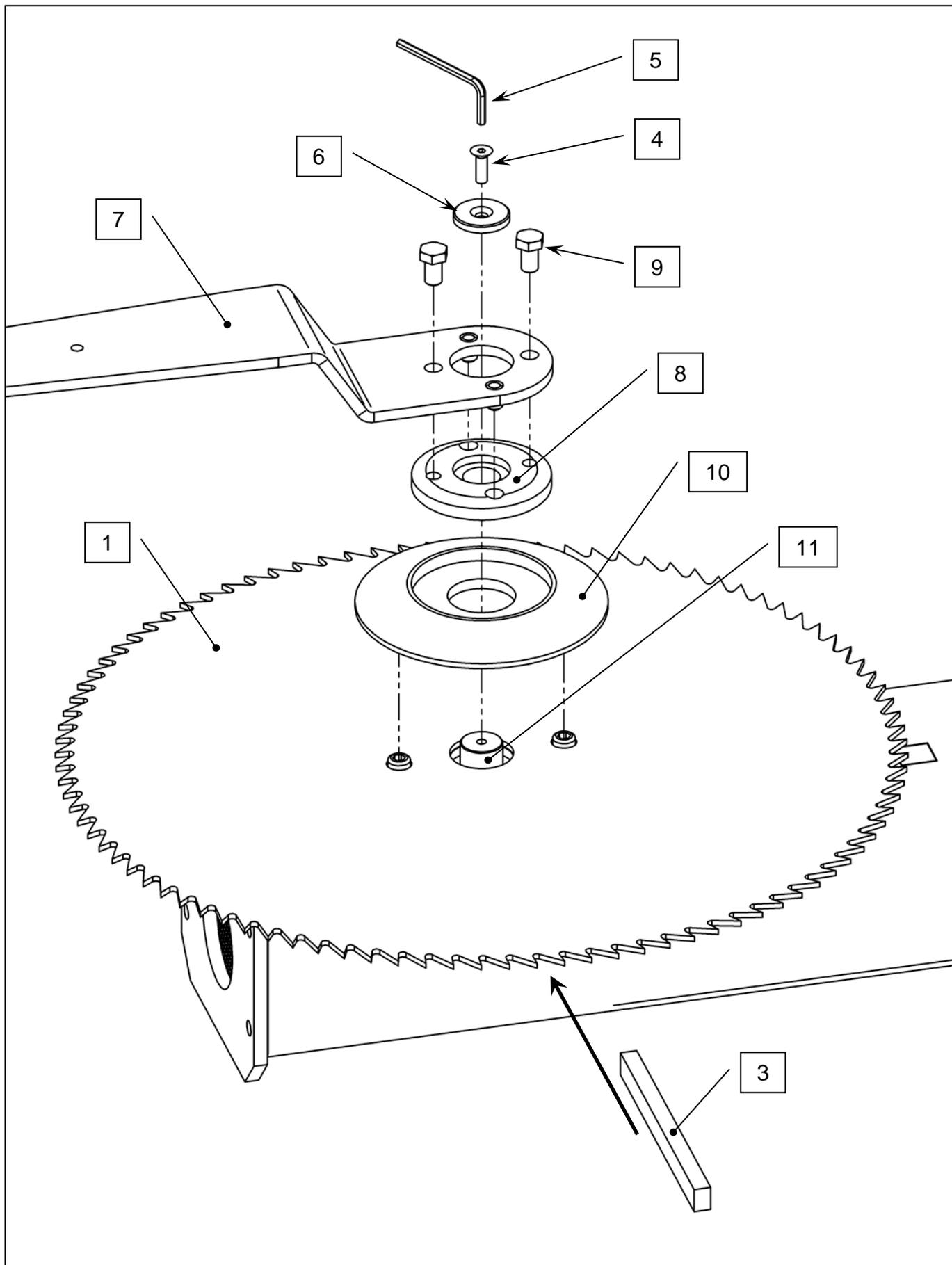
- Montage d'un élément de coupe :

1. Graisser le filetage de l'arbre **(11)** et de l'écrou de serrage **(8)**
2. Répéter les opérations de l'étape précédente en sens inverse. L'écrou de serrage **(8)** doit être serré au couple de 60 daN.m



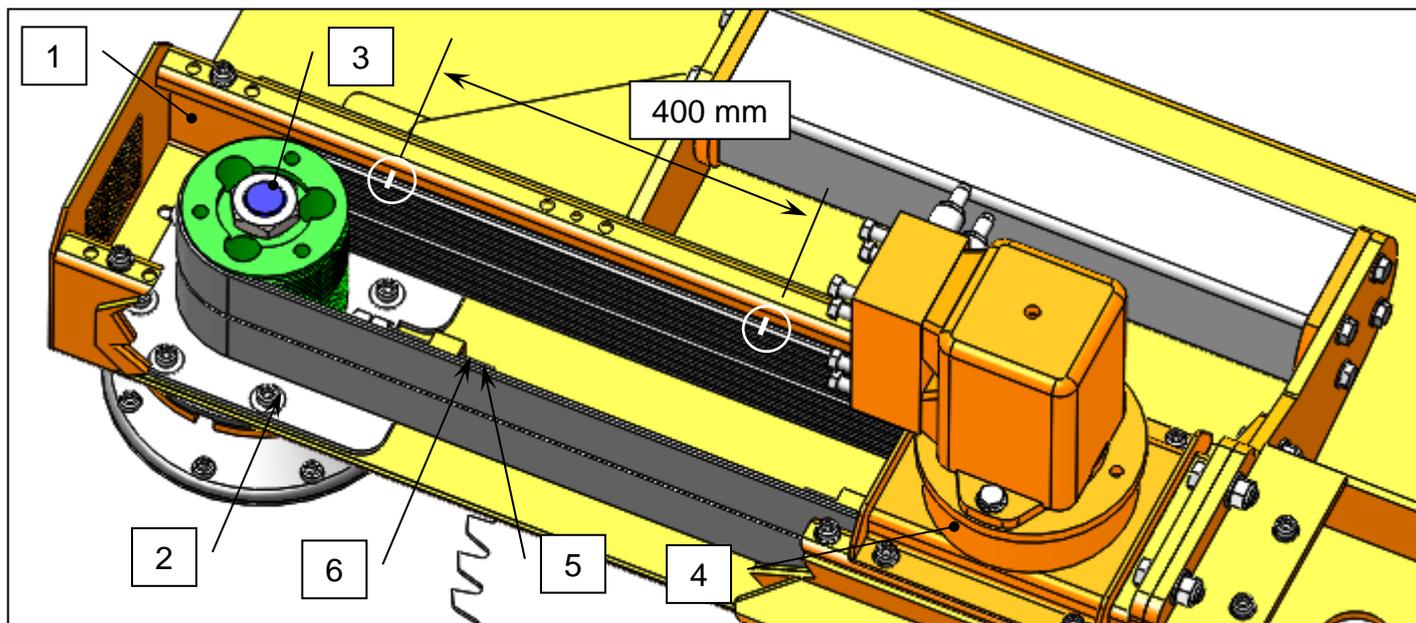
Remonter les lames avec les dents dans le même sens
(cf. « *choix du sens de rotation de l'élément coupant* » page 28).





13-5/ Tendre les courroies

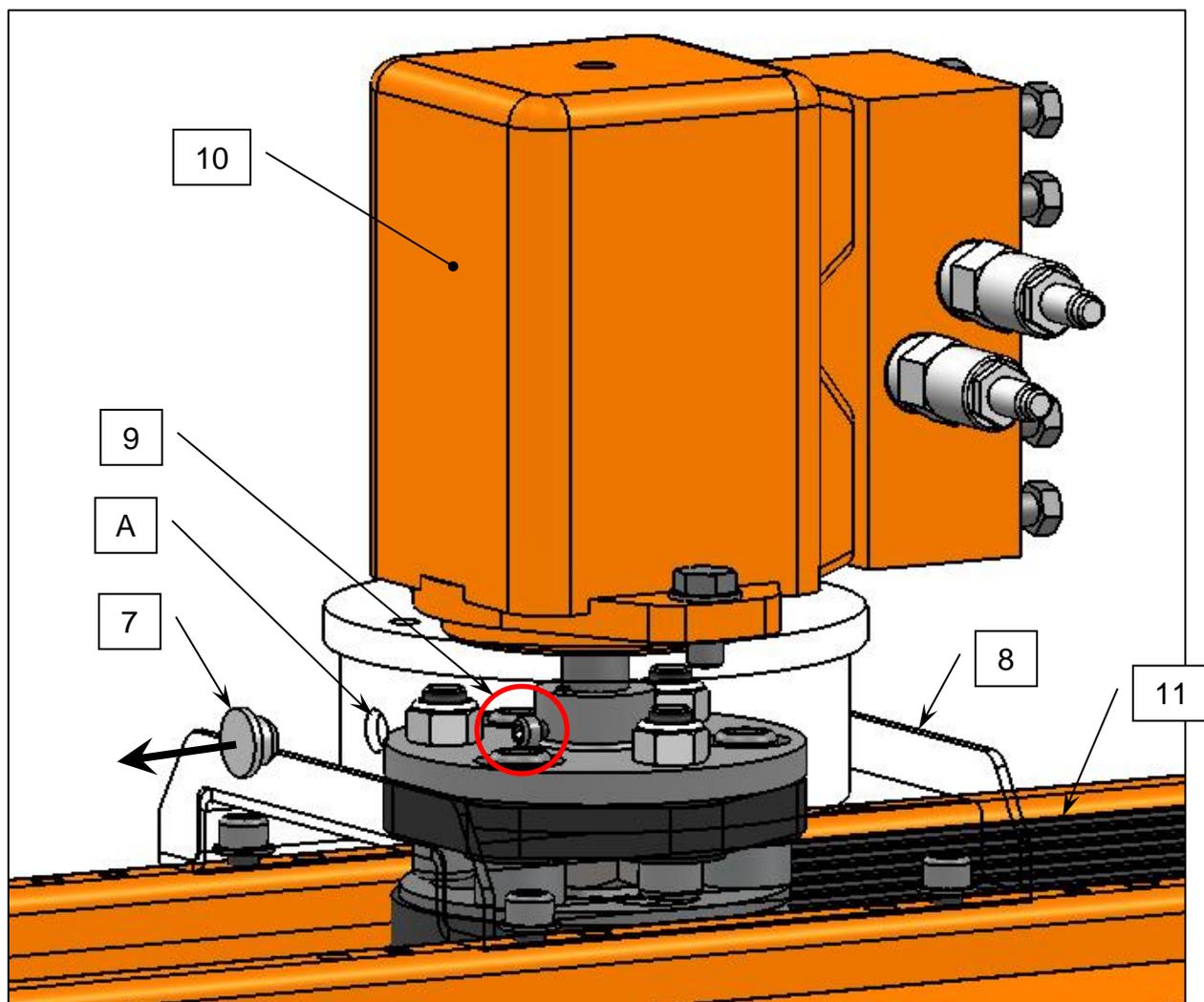
- Mettre le Lamier à l'horizontale, sur un support qui porte sur le caisson **(1)** et non sur les éléments de coupe.
- Arrêter le moteur du porteur, tirer le frein à main et enlever la clé de démarrage du tableau de bord.
- Dévisser le carter moteur et le déposer.
- Dévisser les capots pour accéder à la transmission.
- Desserrer légèrement tous les contre-écrous et les vis **(2)** du palier mené, pas celles du palier moteur **(4)**. Laisser 1 à 2 mm de jeu.



- Desserrer le contre-écrou **(5)** et l'écrou **(6)** sur chaque palier (sauf sur le palier moteur). Les paliers doivent pouvoir coulisser. Les courroies sont détendues.
- Resserrer l'écrou **(6)** pour tendre légèrement les courroies. Elles ne doivent plus être lâches
- Tracer deux repères sur un côté de la courroie à 400 mm l'un de l'autre.
- Visser l'écrou **(6)** pour tendre la courroie jusqu'à obtenir une cote de 403.5 mm.
- Faire tourner manuellement le palier **(3)** trois à quatre tours.
- Contrôler à nouveau la cote. Si la cote ne fait pas 403.5 mm, répéter l'opération jusqu'à l'obtenir et revisser le contre-écrou **(5)**.
- Serrer les vis et les contre-écrous **(2)** du palier **(3)**.
- Visser le capot et remonter le carter moteur.

13-6/ Remplacer des courroies

- Répéter les mêmes opérations que dans le chapitre précédent, pour détendre les courroies.
- Retirer le bouchon (7) situé sur le support moteur (8) (appelé lanterne).
- Faire tourner le palier moteur jusqu'à aligner la vis (9) avec le perçage (A).
- Dévisser la vis (9) qui bloque la clavette sur l'arbre moteur.
- Dévisser et déposer le moteur (10) et son support (8).
- Retirer les courroies usagées et nettoyer entièrement le corps intérieur du Lamier.
- Vérifier l'état des roulements, des joints de paliers et contrôler visuellement l'état des gorges des poulies. S'assurer de l'absence de corps étrangers.
- Installer les 2 courroies (11).
- Faire la tension comme indiqué dans le chapitre précédent.
- Remonter et visser le support moteur (8) et le moteur (10).
- Visser la vis (9) et remettre le bouchon (7).
- Visser les capots et remonter le carter moteur.

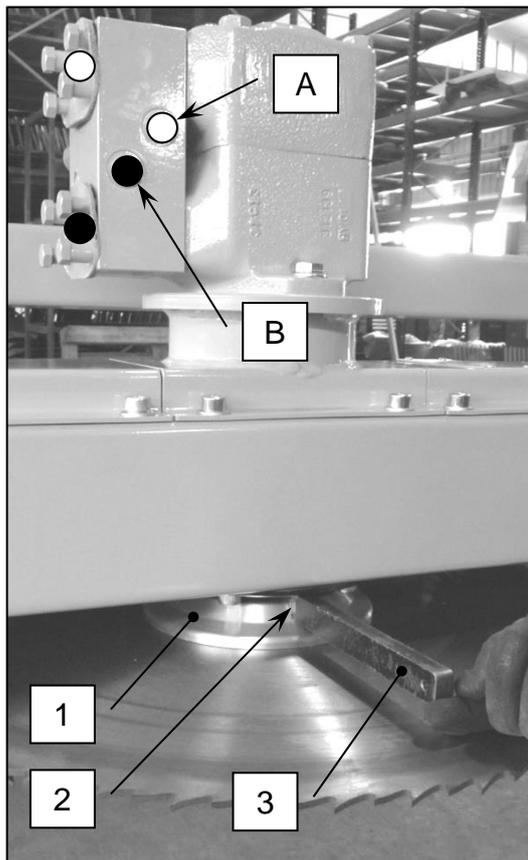


13-7/ Réglage des limiteurs de pression

Si le Lamier est livré avec le bras porteur, celui-ci est déjà réglé et prêt pour l'usage et ne nécessite aucun réglage avant la mise en service.



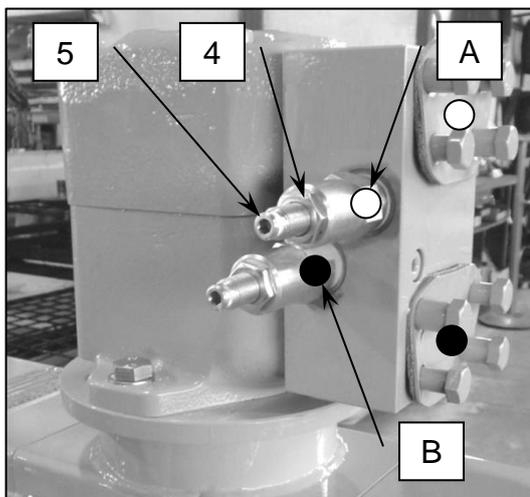
Cette manipulation est dangereuse et doit être réalisée par du personnel formé à la maintenance en hydraulique.



1. S'assurer que personne ne se trouve à proximité
2. Mettre le Lamier en position verticale ou horizontale
3. Retirer le capot moteur (si présent sur le modèle)
4. Faire tourner la lame du palier moteur (1) à la main pour aligner les encoches (2)
5. Mettre la cale de blocage (3) dans l'encoche (2), sur le palier moteur et s'assurer qu'elle reste en place
6. Brancher un manomètre sur la prise de pression (A) ou (B)



Vérifier qu'il n'y a aucun orifice à l'air libre et que le manomètre est correctement vissé.



7. Desserrer l'écrou de blocage (4) sur le limiteur de pression correspondant au sens d'arrivée de la pression (rond blanc ou noir)
8. Mettre en marche le moteur du Lamier dans le sens à régler. Les lames étant bloquées par la cale (3), le circuit monte en pression
9. Serrer la vis de réglage (5) du limiteur de pression correspondant, jusqu'à obtenir la pression indiquée dans le tableau des caractéristiques techniques à la page 17
10. Resserrer l'écrou de blocage (4) et arrêter le moteur du Lamier
11. Recommencer la même opération pour le second limiteur de pression, en changeant le sens de rotation du moteur (si disponible sur le porteur)
12. Une fois les deux limiteurs de pression tarés à la bonne valeur, retirer la cale de blocage (3).

13-8/ Réglage de la vitesse de rotation des lames

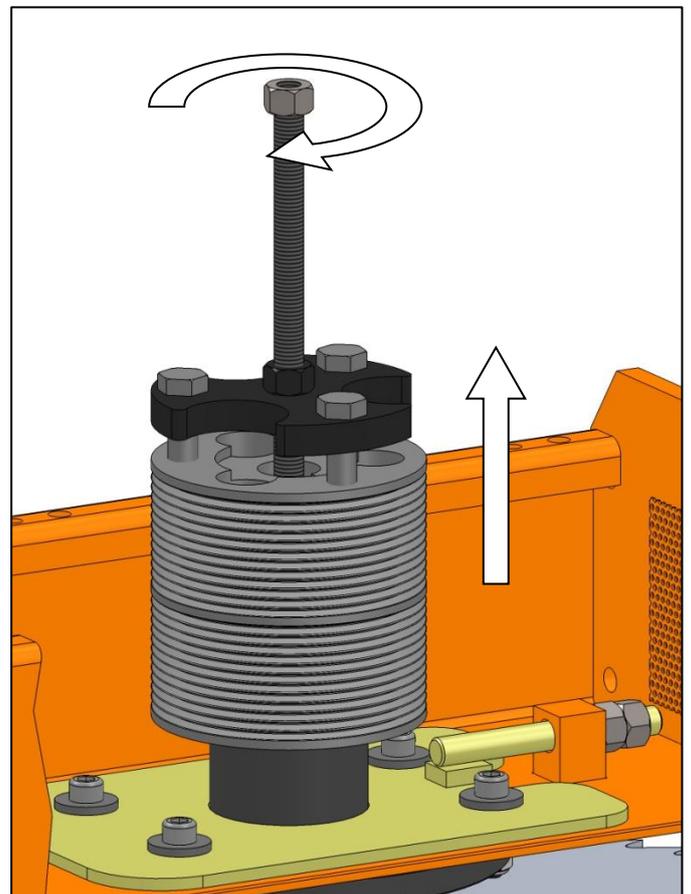
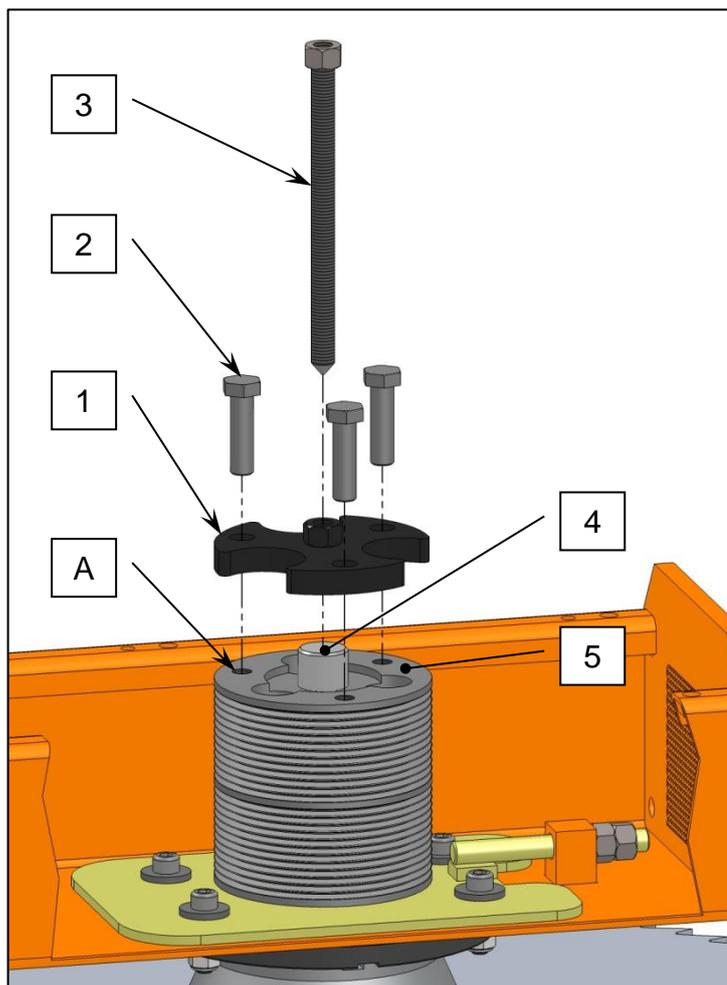
Pour obtenir une coupe de qualité, il est impératif de toujours caler le régime du moteur thermique du porteur à la même vitesse pour obtenir la bonne vitesse de rotation des lames.

- Mettre le Lamier en position verticale
- Mettre en marche le moteur du Lamier
- Mesurer, avec un tachymètre, la vitesse de rotation des lames et ajuster là à 1800 tr/min en faisant varier le régime du moteur thermique du porteur
- Relever la valeur de ce régime
- A chaque utilisation du Lamier, caler le régime du moteur thermique du porteur à la même vitesse.

13-9/ Utilisation de l'arrache poulie

Pour faciliter le démontage des poulies, un arrache poulie ou extracteur est fourni avec l'outillage du Lamier.

- Utiliser la clé Allen de 8 (fourni avec l'outillage) pour démonter les capots
- Retirer les courroies sur la poulie que vous souhaitez démonter (cf. « remplacer des courroies » page 38)
- Visser l'arrache poulie (1) à l'aide des trois vis (2) sur les perçages (A) prévus à cet effet
- Visser la tige filetée (3) sur l'arrache poulie (1) dans le sens horaire, pour venir en contact avec l'extrémité de l'axe du palier (4)
- Continuer de visser la tige filetée, pour faire glisser la poulie (5) jusqu'à l'extraction complète.



13-10/ Pannes et remèdes

PANNES	CAUSES	REMÈDES
Détérioration des courroies	<ul style="list-style-type: none"> – Blocage d'une lame causé par : <ul style="list-style-type: none"> • Choc d'une lame avec un obstacle (rocher, poteau, ...) • Fausse manœuvre pendant la coupe d'une grosse branche • Mauvais affûtage et avoyage des lames – Non-respect du régime de rotation nécessaire (1800 tr/min) des lames trop rapide ou trop lent. 	<ul style="list-style-type: none"> – Déterminer la cause exacte. – Changer la ou les courroies endommagées (cf. « <i>remplacer des courroies</i> » page 38).
Détérioration d'un palier : Casse d'un axe	<ul style="list-style-type: none"> – Choc violent avec un obstacle. – Déplacement du lamier lorsqu'une lame est engagée dans une grosse branche. – Grippage d'un roulement (mauvais graissage). 	<ul style="list-style-type: none"> – Démonter le palier et changer toutes les pièces endommagées (cf. « <i>manuel des pièces détachées</i> »).
Aucun palier ne tourne	<ul style="list-style-type: none"> – Mauvais raccordement hydraulique sur le moteur. – Clavette moteur cassée. – Demi-accouplement (Flector) d'entraînement détruit. 	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier le raccordement (cf. « <i>raccordement hydraulique page 24</i> ») et le circuit de la machine. – Changer la clavette et vérifier l'état de l'arbre et du demi-accouplement (cf. « <i>manuel des pièces détachées</i> »). – Changer le demi-accouplement (Flector) et vérifier l'état des autres pièces (cf. « <i>manuel des pièces détachées</i> »).
Bruit anormal dans le Lamier	<ul style="list-style-type: none"> – Accouplement endommagé. – Poulie desserrée. 	<ul style="list-style-type: none"> – Changer l'accouplement et vérifier l'état des autres pièces (cf. « <i>manuel des pièces détachées</i> »). – Vérifier l'état de la poulie, des clavettes, de l'arbre et de l'entretoise de poulie et resserrer correctement (cf. « <i>serrage des vis</i> » page 32).
Fuite sur l'arbre moteur	<ul style="list-style-type: none"> – Pression trop importante sur le drainage moteur (Cf. « <i>caractéristiques techniques</i> » page 17). 	<ul style="list-style-type: none"> – Si branchement par des coupleurs, vérifier que l'emboîtement soit correct. – Vérifier que ce drainage est bien direct au réservoir sans passé par le filtre. – Vérifier que la tuyauterie du drainage ne soit pas endommagée (pincement).

XIV - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La METEOR P180 contient des composants polluants pour l'environnement.

Vous êtes responsable de l'élimination de ces déchets. Conformez-vous à la réglementation locale pour l'élimination des métaux, des pièces en matières plastiques (courroies, flector d'accouplement), de l'huile hydraulique, de la graisse et autres.

XV - ANNEXES

Manuel de pièces détachées, édition avril 2022

XVI - CONDITIONS DE GARANTIE

- La durée de la garantie assurée par COUP'ECO est de **1 (un) an** à partir de la date de mise à disposition dans nos locaux. Elle ne s'applique que sur les vices de fabrication, de manière dûment constatée par nos soins et ne nous engage qu'à l'envoi des pièces reconnues défectueuses (à l'exclusion de toute main d'œuvre), ceci sans aucune indemnité consécutive à l'immobilisation éventuelle de la machine.
- Les ensembles ou sous-ensembles défectueux devront être retournés au service après-vente dans un délai de 8 jours suivant l'incident, accompagné d'une demande de garantie :

- Les

Complets et non démontés pour une demande d'ECHANGE STANDARD

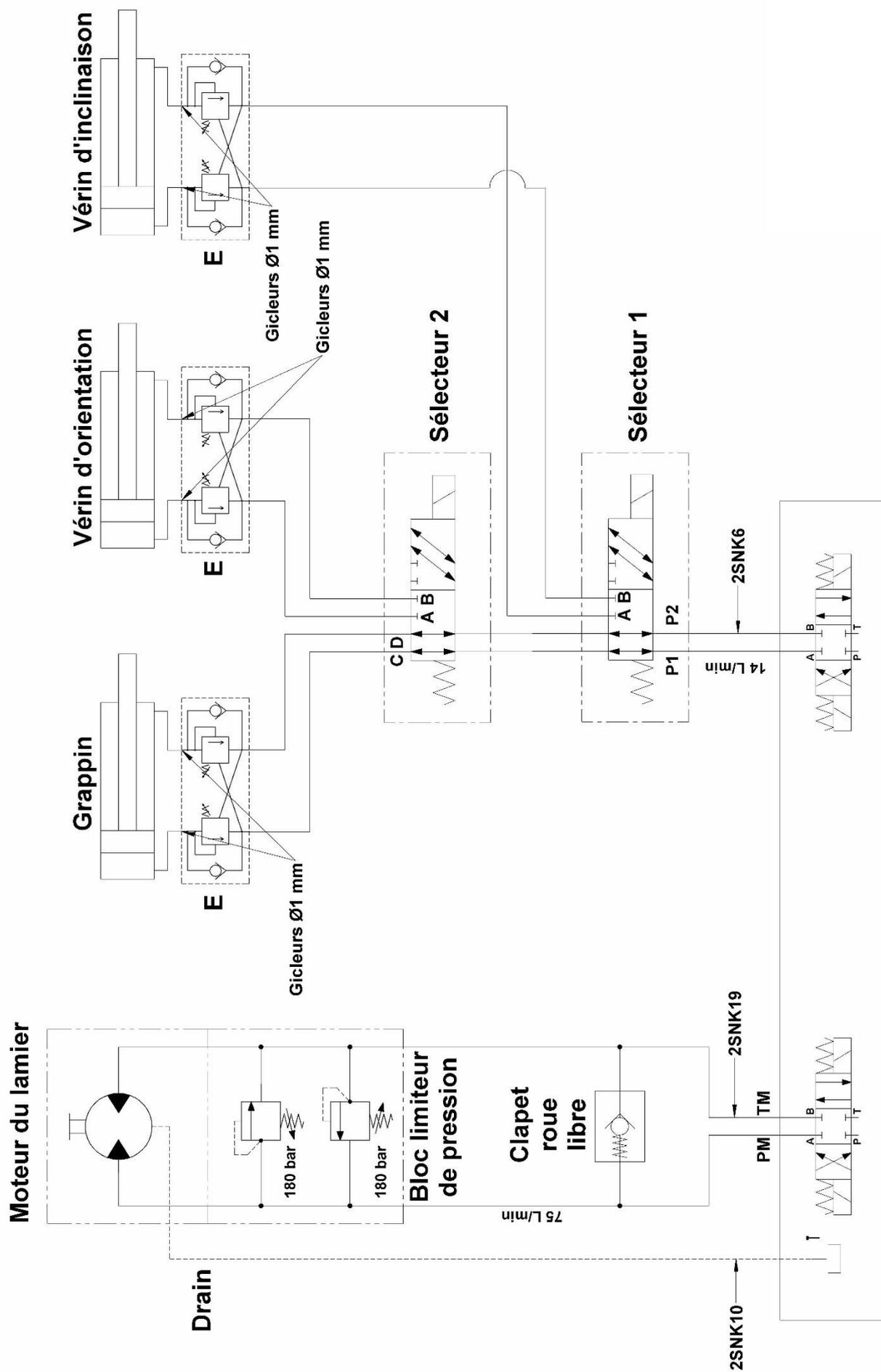
 coûts

Complets et non démontés pour une demande de GARANTIE
--

 de transport et d'emballage des pièces défectueuses, ainsi que des pièces neuves prises en garantie, seront à l'entière charge de l'acheteur.

- La réparation ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger celle-ci.
- Toute pièce défectueuse et remplacée par une pièce neuve en garantie, restera la propriété de COUP'ECO.
- Le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi tel que :
 - Accidents aux personnes,
 - Dommages à des biens distincts de l'objet du contrat.
- La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure courante telles que les lames, les courroies, les couteaux, les flexibles... ainsi qu'aux pièces détériorées par accident ou à la suite d'un mauvais entretien ou du non-respect des consignes d'utilisation du matériel.
- La garantie cesse :
 - Lorsque des changements ou réparations sont exécutés par des tiers ou l'acheteur lui-même, sans le consentement écrit du vendeur,
 - Lorsque les pièces montées par le constructeur sont remplacées par des pièces d'une autre origine,
 - Lorsque les appareils sont modifiés ou transformés d'une manière quelconque et par qui que ce soit.
- Nous nous réservons le droit d'apporter à nos modèles toutes modifications jugées utiles, sans être dans l'obligation d'effectuer ces modifications sur les appareils déjà livrés.
- En cas de contestation relative à la fourniture ou à son règlement, le Tribunal de Commerce de SAINTES est seul compétent, quelles que soient les conditions de vente et le mode de paiement acceptés, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.
- De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980.

XVII - SCHEMA HYDRAULIQUE



Nomenclature du schéma hydraulique :

A : Sélecteur de fonction (déviateur) électrohydraulique

B : Moteur hydraulique du lamier

C : Bloc de surpression (limiteurs de pression flasqués sur le moteur du lamier) tarés à 180 bars

D : Drainage/ drain externe du moteur du lamier (retour direct au réservoir)

E : Valve d'équilibrage double

F : Vérin

G : Vérin

H : Clapet de ré-alimentation (anti-cavitation du moteur du lamier)

I : Vérin du grappin

K : Porteur (Pelle hydraulique)

P : Pression gros débit

T : Retour gros débit



LA DIFFÉRENCE DE TAILLE

**COUP'ECO S.A.S.
Z.I. du Chail
17800 PONS
FRANCE**

Tél. +33 (0)5.46.96.25.50
coupeco@coupeco.com

**S.A.S. au capital de 100 000 €
R.C.S. SAINTES B 401 895 883
SIRET 401 895 883 00023
Code A.P.E. 285 D**

www.coupeco.com